



SIFEM

SWISS INVESTMENT FUND
FOR EMERGING MARKETS

RAPPORT SUR L'IMPACT DE DÉVELOPPEMENT

2017



INDEX

SIFEM

- 6 QU'EST-CE QUE SIFEM ?
- 8 GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
- 11 COMMENT SIFEM FAIT LA DIFFERENCE
- 14 SOUTENIR L'EMPLOI DANS LES PAYS ÉMERGENTS ET EN DÉVELOPPEMENT

L'INCLUSION FINANCIÈRE

- 18 L'INCLUSION FINANCIÈRE POUR L'INCLUSION SOCIALE : UN MOTEUR CLÉ POUR RÉDUIRE LA PAUVRETÉ
- 21 COMMENT SIFEM CONTRIBUE-T-ELLE À L'INCLUSION FINANCIÈRE ?
- 24 L'INCLUSION FINANCIÈRE EST UN POINT DE DÉPART TRÈS PROMETTEUR – INTERVIEW AVEC DR ANNETTE KRAUSS
- 26 ÉTUDE DE CAS : AMRET MICROFINANCE INSTITUTE : PROPOSER DES PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS AUX POPULATIONS MAL DESSERVIES AU CAMBODGE
- 29 ÉTUDE DE CAS : ICARE BENEFITS CAMBODIA : OBTENIR UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE D'INCLUSION FINANCIÈRE

APERÇU DU PORTEFEUILLE

- 34 NOUVEAUX INVESTISSEMENTS
- 38 APERÇU DU PORTEFEUILLE
- 39 APERÇU FINANCIER





Chères lectrices, chers lecteurs,

Plus que jamais, la création d'opportunités économiques à grande échelle est le moteur de la croissance inclusive, qui est au cœur du programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté par les Nations Unies en 2015. Le secteur privé joue un rôle essentiel pour atteindre les objectifs de développement durable puisqu'il génère la majeure partie des emplois créés dans les pays en développement et émergents. C'est là que l'accès au financement entre en jeu, constamment identifié comme l'un des principaux obstacles à la croissance des entreprises privées, notamment des petites et moyennes entreprises (PME). Depuis 2005, SIFEM, la société financière de développement de la Confédération, a travaillé avec de nombreux intermédiaires financiers pour fournir des possibilités de financement à des PME et à d'autres sociétés à croissance rapide. Ceci est essentiel pour renforcer l'entrepreneuriat local, soutenir et créer des emplois et générer des revenus et des recettes fiscales.

Ce rapport propose un aperçu de la manière dont les investissements SIFEM dans les pays en développement et émergents contribuent à des effets de développement durable en présentant des exemples concrets.

Il commence par une vue d'ensemble exposant comment SIFEM concourt à maintenir et à créer davantage d'emplois et des emplois de meilleure qualité, ce qui est l'une des premières priorités de la coopération économique de la Suisse. En collaboration avec d'autres co-investisseurs, SIFEM a ainsi contribué à créer et à soutenir plus de 650 000 emplois depuis 2005.

Ce rapport explore également dans un chapitre spécial un autre rôle important des intermédiaires financiers, à savoir l'inclusion financière : pour les individus comme pour les entreprises, l'accès à des produits et services financiers – transactions, paiements, épargne, crédit et assurance – qui répondent à leurs besoins et sont fournis de façon responsable, est essentiel pour saisir les opportunités et participer à la société. Il s'agit d'un défi majeur : quelque 1,7 milliard de personnes n'ont pas accès à un compte bancaire au niveau global, en particulier les pauvres et les autres groupes vulnérables de la population des pays en développement. SIFEM joue un rôle de niche dans ce domaine, ayant engagé 17 % de son portefeuille actif dans des

investissements inclusifs sur le plan financier. Ce chapitre spécial souligne l'importance de l'encouragement de l'inclusion financière responsable en veillant particulièrement à la protection des clients afin de prévenir les situations critiques telles que le surendettement. Cet aspect crucial est également mis en valeur par la professeure Annette Krauss, de l'Université de Zurich, dans une interview présentée dans le même chapitre. Son principal message est que l'inclusion financière constitue un premier pas très prometteur pour réduire la pauvreté.

Enfin, des études de cas portant sur deux entreprises du portefeuille SIFEM au Cambodge montrent comment des produits de microfinance contribuent concrètement à l'inclusion financière et quel impact préliminaire ils peuvent avoir sur la vie quotidienne, non seulement celle des emprunteurs, mais aussi de leur famille.

Les résultats présentés dans ce rapport montrent l'efficacité de l'approche de développement SIFEM : elle facilite l'émergence d'entreprises qui combinent le succès financier avec des prestations économiques et sociales durables pour l'ensemble de la communauté. Depuis 2005, SIFEM a investi un total d'environ 899 millions de US dollars dans 124 projets. Durant l'année 2017 sous revue, neuf nouveaux investissements totalisant USD 87,4 millions ont été réalisés.

Sous un aspect plus personnel, je suis particulièrement heureux d'avoir été nommé président du Conseil d'administration de SIFEM en mai 2018. Ma priorité, dans ce rôle, est de garantir la continuité dans la gestion et la poursuite des objectifs stratégiques définis par le Conseil fédéral pour la période 2018–2020, qui incluent également des objectifs d'impact de développement spécifiques. J'espère de tout cœur que les informations et les analyses présentées dans ce rapport contribueront à rendre compte des résultats générés par SIFEM sur le terrain, et qu'elles nourriront également les réflexions sur les priorités de la politique de développement dans un environnement mondial incertain.

Jörg Frieden
Président du Conseil d'administration de SIFEM



Baristar
Ms. Sreyka

SIFEM



QU'EST-CE QUE SIFEM ?

Le Swiss Investment Fund for Emerging Markets (SIFEM) est l'institution financière suisse de développement. Détenu par le gouvernement suisse, il fait partie intégrante des instruments de la coopération bilatérale au développement. SIFEM est spécialisé dans la provision de financement à long terme au profit de petites et moyennes entreprises et d'autres entreprises à croissance rapide dans les pays en développement et émergents, avec une concentration sur les pays prioritaires de la coopération de la Suisse au développement. Il aide ainsi à créer et à garantir davantage et de meilleurs emplois ainsi qu'à réduire la pauvreté, tout en contribuant à l'intégration de ces pays dans le système économique mondial de manière durable.

QUEL EST LE RÔLE D'UNE INSTITUTION FINANCIÈRE DE DÉVELOPPEMENT (IFD) ?

Les IFD sont des institutions publiques qui fournissent du financement à des sociétés du secteur privé dans les pays en développement et émergents. Elles ont le double mandat de générer un impact positif en matière de développement et d'être financièrement rentables. De fait, seules des entreprises rentables sur le terrain seront capables de générer des effets de développement à long terme pour la population et la société. En complément aux aides traditionnelles et aux prêts du secteur public, les IFD constituent l'un des principaux canaux pour le financement du développement de pays donateurs aux pays bénéficiaires.

Les IFD peuvent contribuer à modeler durablement le secteur privé dans les pays en développement où les entreprises n'ont que difficilement ou insuffisamment accès au financement, ce qui fait obstacle à leur croissance, à l'innovation technologique et à la création d'emplois. Les IFD ont aussi un important effet d'émulation pour les flux d'investissements privés. Comparées à la majorité des investisseurs privés, qui opèrent uniquement sur les marchés développés, les IFD ont une plus haute tolérance au risque, un horizon d'investissement à plus long terme et un palmarès concluant sur les marchés difficiles. Les IFD investissent généralement dans des projets pour une

période de 5 à 10 ans, voire plus. A la fin de la période d'investissement, les produits de l'investissement, y compris les profits, sont réinjectés dans d'autres investissements.

COMMENT TRAVAILLE SIFEM ?

SIFEM fournit généralement du financement à long terme aux petites et moyennes entreprises (PME) ainsi qu'à d'autres entreprises à croissance rapide dans les pays en développement et émergents en investissant dans des fonds de capital-risque locaux ou régionaux, ou en octroyant des lignes de crédit à des banques locales et d'autres institutions financières, souvent en collaboration avec d'autres institutions financières de développement et investisseurs privés. L'investissement par l'entremise de fonds locaux et d'institutions financières constitue généralement une solution plus efficace que la fourniture d'un soutien direct aux PME individuelles. Cette stratégie d'investissement contribue à renforcer les marchés financiers et de capitaux locaux dans les pays en développement et émergents, qui sont d'importants moteurs de développement.

SIFEM collabore avec des gestionnaires de fonds et institutions financières non seulement pour proposer des solutions de financement adéquates, mais aussi pour



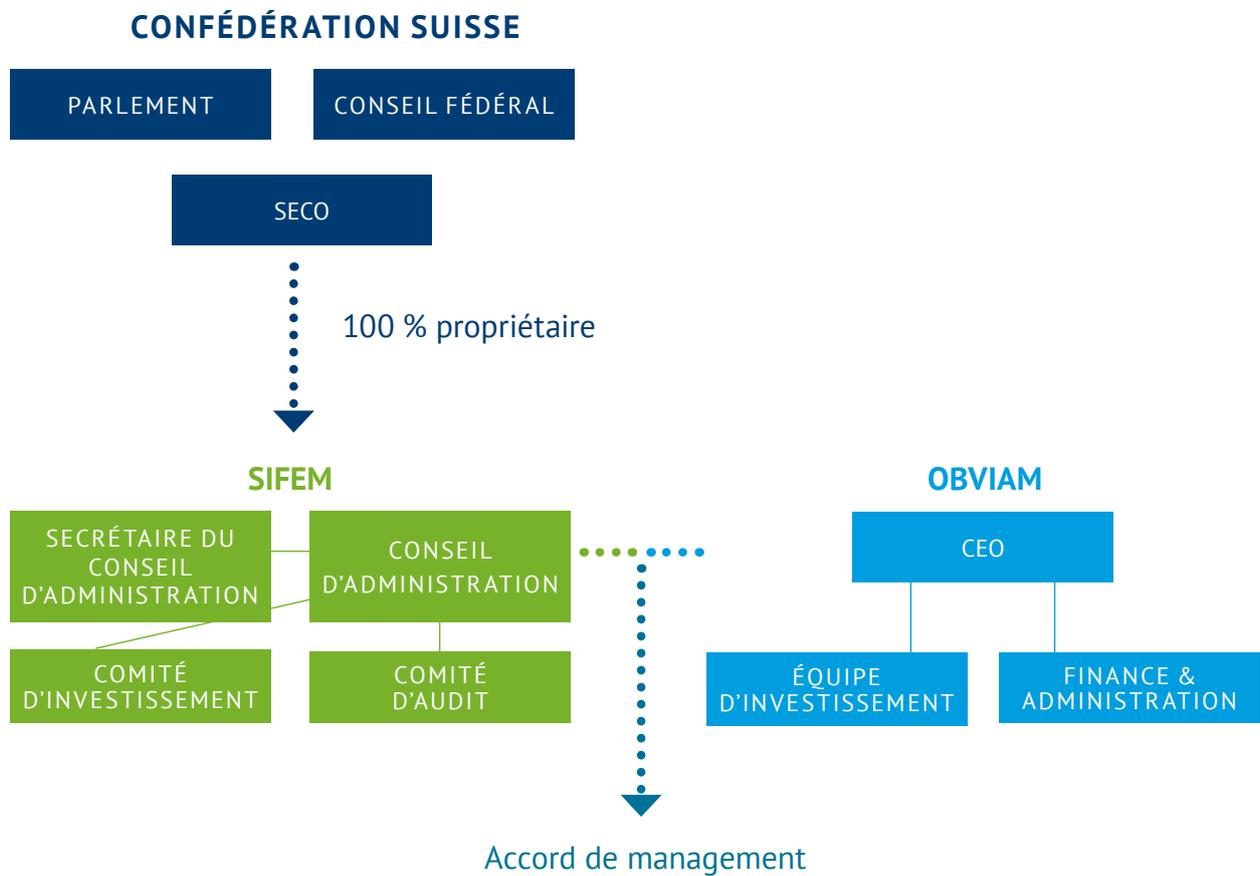
apporter une plus-value aux entreprises locales. En fait, le rôle de SIFEM va au-delà du simple financement à long terme : il cherche par exemple à renforcer la capacité des gestionnaires de fonds locaux ou institutions financières à gérer les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance au niveau de leurs portefeuilles sous-jacents. Cet aspect est particulièrement important lorsque l'on envisage d'investir dans des sociétés à haut risque d'un point de vue social ou environnemental, comme celles qui opèrent dans les infrastructures, l'exploitation forestière, la construction, l'industrie lourde, etc. SIFEM doit s'assurer que les risques ont non seulement été compris, mais qu'ils sont aussi gérés de façon appropriée.

Au niveau opérationnel, le mode opératoire de SIFEM est similaire à la manière dont d'autres acteurs de la coopération bilatérale au développement mettent en œuvre leurs propres projets : la plupart des projets de coopération au développement traditionnels financés par la Suisse sont mis en place par des partenaires locaux ou des équipes locales d'organisations de développement professionnelles (ONG, fondations, agences multilatérales et agences de l'ONU). Dans le cas de SIFEM, ces partenaires locaux sont des gestionnaires de fonds ou des institutions financières locales telles que des banques PME ou des institutions de microfinance.

DANS QUELS PAYS SIFEM EST-IL ACTIF ?

SIFEM suit de près les priorités géographiques de la coopération de la Suisse au développement, mais avec toutefois une certaine flexibilité liée à la nécessité de diversifier les risques de son portefeuille. En 2014–2016, près des deux tiers des investissements de SIFEM ciblaient les pays considérés comme prioritaires par la coopération de la Suisse au développement (SECO et DDC), complétant ainsi l'offre du SECO et de la DDC dans leurs programmes respectifs. Cette complémentarité concerne en particulier les mesures de développement du secteur privé, qui visent à renforcer l'infrastructure financière et les conditions d'affaires dans les pays bénéficiaires.

GOVERNANCE D'ENTREPRISE



CONFÉDÉRATION SUISSE

SIFEM SA est une société anonyme de droit privé dont le capital est détenu à 100 % par la Confédération suisse. Les droits conférés aux actionnaires sont exercés par le Conseil fédéral, qui fixe les objectifs stratégiques assignés à SIFEM tous les quatre ans. Agissant pour le compte de la Confédération, le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) est responsable du contrôle et de la supervision de SIFEM. Le SECO effectue des contrôles réguliers et mène régulièrement des revues de portefeuille. Diverses directives de contrôle et de gestion des risques ainsi qu'une surveillance à plusieurs niveaux permettant de garantir que SIFEM remplit sa mission et utilise à bon escient les fonds qui lui sont confiés par la Confédération.

SIFEM

Le Conseil d'administration de SIFEM est responsable des décisions d'investissements et d'autres tâches de gestion. Conformément à ses règlements organisationnels, le Conseil a délégué certaines responsabilités à deux organes internes : le Comité d'investissement et le Comité d'audit. Les décisions d'investissement et de sorties d'investissement sont déléguées au Comité d'investissement. Le Comité d'audit, quant à lui, valide les valorisations d'investissements de SIFEM, vérifie les comptes financiers de SIFEM et les thèmes apparentés, et assure la coordination avec l'auditeur. SIFEM n'a pas de collaborateurs, mise à part une secrétaire du Conseil d'administration employée à temps partiel.

OBVIAM

La gestion du portefeuille d'investissements de SIFEM et la conduite des activités journalières a été confiée à Obviam, une société indépendante, spécialisée dans les investissements d'impact dans les pays en développement et les marchés émergents. Cette approche facilite la levée de capitaux privés au niveau d'Obviam, en adéquation avec les objectifs de SIFEM visant à mobiliser des investissements privés dans les pays en développement, sans exposer SIFEM et le gouvernement suisse à des risques légaux.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SIFEM (2018)



Jörg Frieden

Président du Conseil d'administration, président du Comité d'investissement, depuis mai 2018

Jörg Frieden a travaillé principalement au DFAE de 1986 à 2018. Il a été coordinateur au Mozambique, conseiller auprès de la Banque mondiale à Washington et chef de la section Afrique de l'Est et du Sud à Berne. Entre 1999 et 2003, il a fait un détour par l'Office fédéral des réfugiés, qu'il a présidé en tant que vice-directeur. En 2003, il a repris son service à la DDC en tant que directeur des programmes de développement au Népal. De 2008 à 2010, il a exercé la fonction de vice-directeur de la DDC et a dirigé la division Coopération globale. Il a en outre été conseiller et représentant de la Conseillère fédérale M. Calmy-Rey au sein de la commission de l'ONU pour le développement durable. De 2011 à 2016, J. Frieden a été directeur exécutif pour la Suisse auprès du Groupe de la Banque mondiale, en particulier auprès de la Société Financière Internationale (IFC), puis ambassadeur suisse au Népal jusqu'en 2018.



Susanne Grossmann

Vice-présidente du Conseil d'administration depuis 2014, membre du Comité d'investissement depuis 2011

Susanne Grossmann était jusqu'au 2014 partenaire-gérante auprès de BTS Investment Advisors, un fonds de Private Equity actif dans le financement dans des petites et moyennes entreprises non-cotées en bourse en Inde. Outre son activité dans le domaine du Private Equity, elle était également responsable des activités à caractère philanthropique du groupe BTS en Inde. Susanne Grossmann a été active dans le financement du secteur privé dans les économies en développement et les marchés émergents depuis 1999. Depuis 2014, elle conseille le Start-Up Fund du SECO.



Regine Aepli

Membre du Comité, depuis 2017

Regine Aepli a été associée dans un cabinet d'avocats spécialisé dans le droit de la famille, le droit constitutionnel et administratif entre 1986 et 1993. Outre son travail d'avocat, elle a été active au sein du parti socialiste suisse (PS). Elle a ainsi été élue au parlement cantonal de Zurich de 1987 à 1996, et en tant que membre du Conseil national entre 1995 et 2003. En 2003, elle a été élue au gouvernement cantonal de Zurich et a occupé le poste de Cheffe du département de l'éducation jusqu'à son départ en 2015. Aujourd'hui elle est, entre autres, membre du Conseil de fondation de Kulturama. Regine Aepli a étudié le droit à l'Université de Zurich où elle a obtenu son diplôme.



Julia Balandina Jaquier

Membre du Comité d'investissement depuis 2011, présidente du Comité d'audit, depuis 2014

Dr Julia Balandina Jaquier a plus de 20 années d'expérience dans le conseil en investissement et stratégique, qu'elle a acquise auprès d'AIG Global Investment Group, d'ABB Financial Services et de McKinsey. Durant ces 12 dernières années, son travail s'est concentré sur l'investissement d'impact par le biais de la société de conseil qu'elle a créée. Julia Balandina Jaquier compte parmi ses clients d'importants investisseurs privés, institutionnels et publics qu'elle conseille au niveau conceptuel et opérationnel concept sur la mise en œuvre de stratégies d'investissement visant à générer un impact de développement. Elle est chargée de cours à l'Université de Saint-Gall et est l'auteur de deux livres

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SIFEM (2018)



Geoff Burns

Membre du Comité d'investissement, membre du Comité d'audit, depuis 2014

Geoff Burns a plus de 30 ans d'expérience dans le domaine du Private Equity. Il possède sa propre société-conseil qui s'y occupe essentiellement des défis auxquels font face les sociétés de financement du développement. Il a conseillé de nombreuses sociétés de financement du développement bilatérales et multilatérales, notamment la banque asiatique de développement, FMO, CDC, Norfund et d'autres sociétés.



Kathryn Imboden

Membre du Comité d'investissement, depuis 2014

Kathryn Imboden est conseillère politique auprès du Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (CGAP), une plateforme de la Banque mondiale vouée à la recherche et la définition de politiques sur l'inclusion financière. Après près de vingt ans auprès de la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC), elle a travaillé pour Women's World Banking, pour l'United Nations Capital Development Fund et pour la Fondation Aga Khan Foundation avant de rejoindre CGAP en 2007.



Angela de Wolff

Membre du Comité d'investissement, depuis 2017

Angela de Wolff travaille dans le secteur financier depuis plus de 20 ans et est spécialisée dans l'Investissement Responsable (RI) depuis 2001. Elle a démarré sa carrière en tant que consultante auprès de Andersen Consulting puis a détenu différentes fonctions dans des banques privées. Elle a notamment dirigé l'équipe de durabilité à la banque Lombard Odier. En 2007, elle a tiré profit de son expérience pour créer conser, société indépendante spécialisée dans l'investissement responsable. Angela est co-fondatrice de Sustainable Finance Geneva, association à but non lucratif qui vise à promouvoir la responsabilité et la durabilité dans les finances. Elle est vice-présidente de la plateforme « Swiss Sustainable Finance ». Angela fait également partie du Conseil d'administration de la « Banque Cantonale de Genève » (BCGE) et de la fondation Audemars-Watkins. Angela de Wolff a obtenu un Master en économie à l'Université de Lausanne en 1989. Elle a décroché le titre de Certified European Financial Analyst (CEFA) en 2000.

COMMENT SIFEM FAIT LA DIFFERENCE

CONTRIBUTION DE SIFEM AU DÉVELOPPEMENT

SIFEM est un investisseur d'impact (impact investor), car tous les investissements de SIFEM sont réalisés dans l'intention de générer un impact de développement mesurable, basé sur des indicateurs spécifiques tels que la création d'emplois, le développement de capacités, les paiements d'impôts dans les pays en développement et émergents, l'approfondissement et la diversification du secteur financier ainsi que la mise en place de standards environnementaux, sociaux et de gouvernance éprouvés à l'échelle internationale.

Les effets de développement liés aux investissements de SIFEM sont rapportés au Parlement en tant que contribution aux résultats visés par le programme de coopération économique au développement de la Suisse. SIFEM s'appuie sur un cadre de mesure des résultats largement harmonisé avec les pratiques d'autres institutions financières de développement, ce qui permet de surveiller et d'agréger les résultats au niveau du portefeuille. Ce cadre est en conformité avec l'Agenda 2030 du développement durable adopté en 2016 par les Nations Unies et comprenant 17 objectifs spécifiques (objectifs de développement durable – ODD).

Ces nouveaux objectifs mettent l'accent sur un modèle de développement dans lequel les secteurs privé et public assument des rôles complémentaires dans le soutien de la croissance durable et l'amélioration des conditions de vie.

Le cadre de mesure des résultats utilisé par SIFEM est constitué de trois niveaux différents : tout d'abord, un outil de notation interne (SIFEM GPR), développé à l'origine par l'institution financière de développement allemande (DEG), est utilisé pour évaluer les investissements et suivre leur performance de développement sur la durée. Pour y parvenir, un benchmark est établi avant l'investissement afin de refléter les effets de développement escomptés. Deuxièmement, plusieurs indicateurs sont collectés pour chaque investissement dans le but de mesurer les effets de développement, qui peuvent être agrégés au niveau du portefeuille et rapportés au Parlement. Ces indicateurs sont harmonisés le plus largement possible avec d'autres institutions financières de développement ainsi qu'avec les paramètres standardisés développés par la communauté d'investissements d'impact. Enfin, des études de cas sont menées sur une base annuelle afin d'examiner de plus près les effets et la valeur ajoutée des investissements de SIFEM¹ dans des contextes spécifiques.

CADRE DE MESURE DE RÉSULTATS DE SIFEM

OUTIL DE NOTATION INTERNE	PARAMETRES DE DEVELOPPEMENT	ETUDES DE CAS
Système SIFEM GPR fournissant une évaluation de la performance du développement sur toute la période d'investissement	Indicateurs de développement (emploi, formation, paiements d'impôts, volume de financement, réduction du changement climatique, accès aux systèmes de santé, etc.)	2–4 études de cas par an

Dans le cadre d'une nouvelle politique d'impact développée en 2017 et utilisée depuis janvier 2018, SIFEM s'engage à maximiser les effets de développement sur l'ensemble du cycle d'investissement, de l'analyse de l'investissement à la gestion et à la surveillance des investissements, en passant par la prise de décision. À cette fin, SIFEM analyse et surveille la contribution de ses investissements à quatre vastes piliers de développement, lesquels sont entièrement en conformité avec l'Agenda de développement durable à l'horizon 2030 ainsi qu'avec les objectifs stratégiques assignés à SIFEM par le gouvernement suisse pour la période 2018–2020.

La politique d'impact prévoit que chaque investissement SIFEM contribue au moins aux deux premiers résultats

(viabilité économique et développement économique) qui sont au cœur des interventions de SIFEM. Par ailleurs, certains investissements SIFEM peuvent également concourir à des effets de développement additionnels décrits par le résultat 3 (inclusion sociale) et 4 (biens publics et défis globaux), selon les caractéristiques de l'investissement; par exemple, un fonds d'investissement spécifique à un secteur visant la formation ou la santé contribuera également au résultat 4, tandis qu'un investissement dans une institution financière ciblant les clients à faible revenu contribuera aussi au résultat 3². Le cadre de mesure des résultats susmentionné est utilisé pour suivre la contribution de SIFEM à ces différents résultats.

¹ <http://sifem.ch/impact/case-studies/>

² Le texte complet de la politique d'impact de SIFEM est disponible sur le lien <http://sifem.ch/impact/impact-policy/>

RÉSULTATS DU DÉVELOPPEMENT SIFEM ET LIENS AVEC LES ODD INTERNATIONAUX



ÉLÉMENTS CLÉS DU DÉVELOPPEMENT EN 2017



EMPLOI

650 000 EMPLOIS ONT ÉTÉ MAINTENUS ET CRÉÉS DEPUIS 2005 (AVEC DES PARTENAIRES D'INVESTISSEMENT)



ÉGALITÉ DES SEXES

40 % DES EMPLOYÉS DES ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE DE SIFEM SONT DES FEMMES (*)



FORMATION

80% DES ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE DE SIFEM PROPOSENT UNE FORMATION À LEURS EMPLOYÉS (*)



MOBILISATION DU REVENU INTÉRIEUR

USD 770 MILLIONS D'IMPÔTS ONT ÉTÉ PAYÉS AU TOTAL PAR LES ENTREPRISES SOUS-JACENTES DU PORTEFEUILLE (*)



RÉDUCTION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

3330 GWH D'ÉNERGIE PROPRE PRODUITS ET 4,4 MILLIONS TONNES DE CO₂ ÉVITÉES (EN COLLABORATION AVEC DES PARTENAIRES D'INVESTISSEMENT) EN 2017



ACCÈS AU FINANCEMENT

3,6 MILLIONS DE MICRO-CRÉDITS, 71 000 PRÊTS À DES PME ET 105 000 PRÊTS AU LOGEMENT EN COURS À FIN 2017 AU NIVEAU DES INSTITUTIONS PARTENAIRES DE SIFEM ET DES SOCIÉTÉS SOUS-JACENTES DU PORTEFEUILLE (*)



INVESTISSEMENT PRIVÉ MOBILISÉ

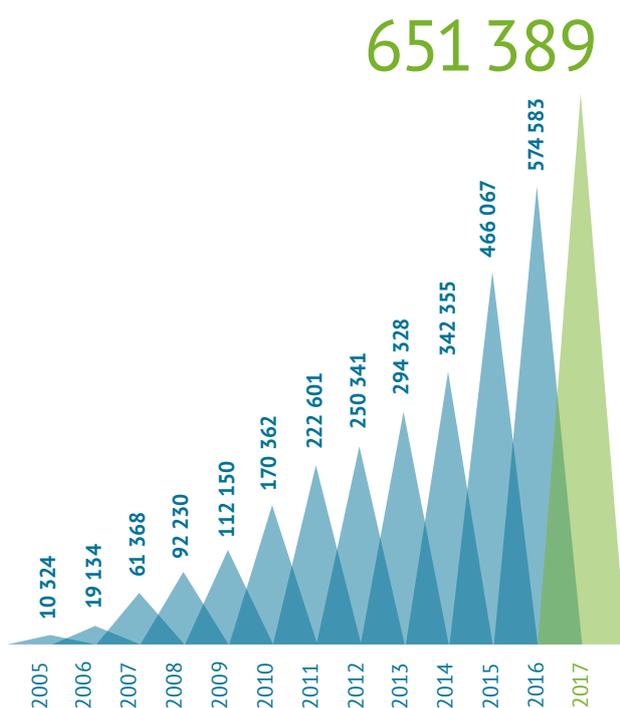
1 USD INVESTI PAR SIFEM A MOBILISÉ ENVIRON USD 9.1 D'INVESTISSEMENT PRIVÉ POUR LES INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS EN 2014-2017.

(*) Pour les investissements post-2013 au 31 décembre 2017

SOUTENIR L'EMPLOI DANS LES PAYS ÉMERGENTS ET EN DÉVELOPPEMENT

L'emploi est l'un des principaux mécanismes permettant d'échapper à la pauvreté : l'emploi contribue à l'amélioration du niveau de vie, aide à développer l'estime de soi et la cohésion sociale et, ce faisant, contribue au développement économique et social d'un pays. Le premier enjeu est le nombre impressionnant d'emplois qui devraient être créés pour affronter les évolutions socio-démographiques dans les pays en développement et émergents. Quelque 200 millions de personnes sont actuellement sans emploi, dont beaucoup sont des jeunes, et l'on estime que d'ici à 2020, environ 600 millions d'emplois devront être créés, principalement en Afrique et en Asie, principalement en raison des tendances démographiques, du changement technologique et des pressions migratoires. Le second défi est de garantir que ces emplois offrent aussi des conditions de travail décentes : ils doivent se conformer aux exigences légales locales minimales ainsi qu'aux principaux standards de l'Organisation internationale du travail (OIT), par exemple la suppression du travail forcé et obligatoire ou l'abolition du travail des enfants, et doivent offrir des environnements de travail sûrs ainsi que des opportunités de développement personnel pour les travailleurs. La prévalence d'une haute informalité sur le marché du travail de nombreux pays en développement et émergents est une illustration criante de ce défi, car les emplois informels échappent à tout recensement et à toute réglementation et sont souvent associés à de mauvaises conditions de travail, sans protection des droits fondamentaux des travailleurs.

EMPLOIS SOUTENUS PAR LE PORTEFEUILLE DE SIFEM DEPUIS 2005



Le secteur privé joue un rôle crucial dans la création d'emplois : plus de 9 emplois sur 10 dans les pays en développement sont assurés par le secteur privé. Pourtant, les sociétés privées sont généralement confrontées à des problèmes de croissance, les plus importants étant les difficultés d'accès au financement, le manque de savoir-faire, l'absence d'accès à l'électricité et la prévalence de l'informalité. L'accès au financement à long terme est une condition indispensable pour assurer une expansion durable des activités, la création d'opportunités d'emploi diversifiées et, en définitive, une croissance plus inclusive ainsi que la réduction des inégalités.

Les PME sont importantes pour la création d'emplois, mais d'autres entreprises à croissance rapide le sont également : selon la Banque mondiale³, les PME représentent une moyenne d'environ 66 % de l'emploi à plein temps permanent dans les pays en développement. Mais elles ont aussi tendance à être plus vulnérables et plus susceptibles d'échouer et de disparaître que les grandes entreprises. Ces dernières offrent généralement de meilleures conditions d'emploi que les petites sociétés et elles sont aussi plus productives et innovantes. On estime que 70 % des entreprises du portefeuille de SIFEM sont des PME.

SIFEM'S JOB CONTRIBUTION IN 2017

PLUS D'EMPLOIS

En collaboration avec d'autres investisseurs, SIFEM a créé et soutenu plus de 650 000 emplois entre 2005 et la fin 2017.

La répartition des emplois par région reflète largement la distribution géographique du portefeuille d'investissements. Près de 70 % des emplois dans le portefeuille SIFEM actif sont situés dans les pays prioritaires de la coopération de la Suisse au développement.

Dans l'ensemble, l'emploi a augmenté de 3 % en 2016-2017 dans les sociétés du portefeuille SIFEM. Bien qu'étant positif, ce résultat est bien inférieur à celui des années précédentes (2015-16 : 13 %) : la croissance des emplois a diminué en Afrique et en Amérique latine par rapport aux années précédentes, cela étant dû principalement à la restructuration de quelques grandes sociétés en proie à des difficultés. Cela fait partie de la volatilité qu'il faut attendre sur une base annuelle.

³ Etude IFC sur l'emploi: évaluation des contributions du secteur privé à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté, Washington DC; janvier 2013.



Près de 40 % des personnes employées dans les entreprises du portefeuille de SIFEM sont des femmes (incluant les entreprises ayant reçu un financement de SIFEM entre 2013 et 2017 et encore actives à fin 2017). La majorité des travailleuses oeuvrent dans des secteurs tels que la santé et l'éducation.

DES EMPLOIS DE MEILLEURE QUALITÉ

SIFEM garantit les aspects qualitatifs des emplois de la manière suivante : d'un côté, les institutions financières et les gestionnaires de fonds de SIFEM s'engagent à veiller à ce que les entreprises de leur portefeuille se conforment à la législation nationale en matière de travail et de sécurité et de santé au travail, et définissent des temps de travail fixes répondant aux standards de l'OIT, la législation nationale étant moins ambitieuse que ces standards. De l'autre, SIFEM surveille le développement professionnel du personnel des entreprises faisant partie de son portefeuille.

Les entreprises du portefeuille de SIFEM peuvent avoir des difficultés à se conformer à tous ces différents standards. L'investissement dans la sécurité des travailleurs peut, par exemple, occasionner des coûts supplémentaires, ou les entreprises doivent obliger tous leurs sous-traitants à se conformer également aux standards nationaux en matière de travail.

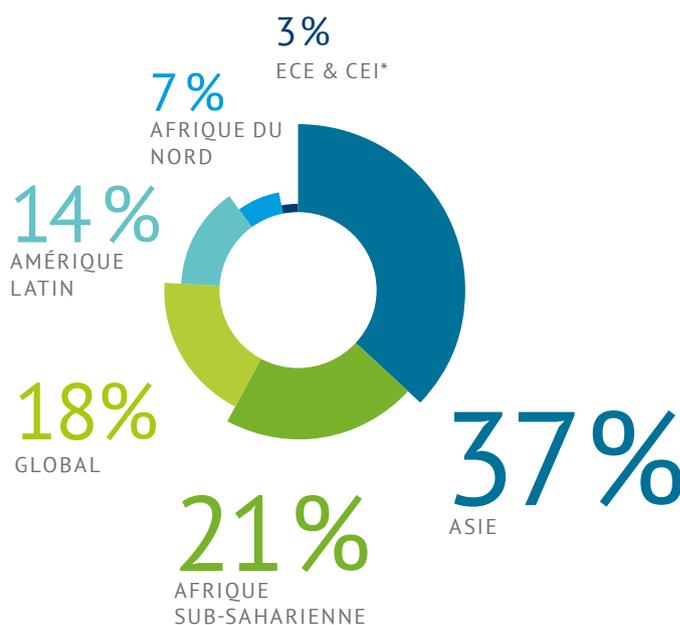
SIFEM veille à ce que les partenaires locaux anticipent ou relèvent ces défis avec les entreprises du portefeuille. Cela fait partie d'un processus continu sur la durée de vie d'un investissement.

En ce qui concerne les améliorations continues réalisées dans le développement du personnel en 2017, quelque 84 % des gestionnaires de fonds locaux de SIFEM ont organisé des activités de formation pour leurs employés, et plus de 60 % d'entre eux également à des parties prenantes extérieures (p. ex. fournisseurs, étudiants, etc.), souvent en

coopération avec des universités locales et des associations industrielles. Par ailleurs, 80 % des entreprises du portefeuille déclarent avoir une formation formelle en place pour leurs travailleurs.

De plus, 39 interventions de formation et de développement des compétences ont été proposées à des entreprises du portefeuille de SIFEM, principalement en Asie et en Amérique latine, par le biais d'une ligne d'assistance technique financée par le SECO, dans différents domaines tels que le contrôle de qualité, la gestion financière et la gestion de l'impact social et environnemental.

RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR RÉGION À FIN 2017



* Incluant des pays de l'Europe du sud et de l'est ainsi que la Russie et l'Ukraine





L'INCLUSION FINANCIÈRE



L'INCLUSION FINANCIÈRE POUR L'INCLUSION SOCIALE : UN MOTEUR CLÉ POUR RÉDUIRE LA PAUVRETÉ

NE LAISSER PERSONNE DERRIÈRE

« Ne laisser personne derrière » est l'aspiration centrale qui soutient les 17 objectifs de développement durable adoptés par les Nations Unies en 2015. Au cœur de cette aspiration, la constatation selon laquelle l'inégalité s'est accrue au sein des pays en développement au cours des trois dernières décennies, même si l'inégalité des salaires entre les pays a légèrement baissé. Une autre constatation importante est que l'inégalité ne se réfère pas seulement aux différences de revenu entre les segments les plus aisés et les plus pauvres de la population, mais qu'elle décrit aussi le fait que certains groupes socio-économiques sont privés de toute participation à la société au sens large. En d'autres termes, de tels groupes souffrent d'un manque d'accès aux marchés (terre, logement, travail) et aux services (santé, éducation, transport, eau & système sanitaire, énergie, information, services financiers) et que leurs voix ne sont généralement pas entendues. Généralement, ces groupes exclus forment les segments les plus pauvres de la population. Dans ce contexte, « ne laisser personne derrière » vise à relever ce défi majeur en favorisant la participation à la société des plus pauvres et des plus vulnérables qui risquent de tomber dans le piège de la pauvreté.

Il s'agit d'un programme de développement très vaste et ambitieux, dans lequel le secteur financier joue un rôle important : l'une des conditions sine qua non pour

l'encouragement de l'inclusion sociale est que les groupes pauvres et vulnérables de la population aient effectivement accès aux produits et services financiers. En d'autres termes, l'inclusion financière.

Pour les individus comme pour les entreprises, il est essentiel d'accéder à des produits et services financiers – transactions, paiements, épargne, crédit et assurance – qui répondent à leurs besoins et soient fournis de manière responsable, afin de tirer parti des opportunités et participer à la société. L'accès au système financier formel permet de réduire les frais de transaction et opérer de manière plus sûre pour les usagers ce qui n'est pas nécessairement le cas dans les transactions en espèces ou avec des bailleurs de fonds informels qui prélèvent des taux d'intérêt très élevés. L'inclusion financière permet également de mieux gérer les flux financiers au fil des cycles agricoles et des événements inattendus, de faciliter l'accès à l'éducation et aux services de santé, et d'offrir une protection contre les pertes financières dévastatrices par le biais de produits d'assurance, de sorte à réduire le risque de retomber dans une spirale de pauvreté.

En d'autres termes, les systèmes financiers inclusifs peuvent être des moteurs clés dans la réduction de la pauvreté et de l'inégalité en aidant les personnes à investir dans l'avenir et à gérer les risques financiers, comme le montre un nombre croissant de recherches empiriques.⁴

⁴ Voir par exemple Aslan, G. Deléchat C., Newiak M, Yang F, "Inequality in Financial Inclusion and Income inequality", IMF Research Paper WP/17/236, November 2017; Demirguc-Kunt, A., Klapper L., Singer D., "Financial Inclusion and Inclusive Growth: a Review of Recent Empirical Evidence", Policy Research Working Paper #8040, The World Bank, April 2017.



UNE INCLUSION FINANCIÈRE RESPONSABLE REQUIERT UNE PROTECTION ADÉQUATE DES CONSOMMATEURS

L'inclusion financière comporte aussi des risques, en particulier pour les segments pauvres et vulnérables de la population. Dans les environnements faiblement réglementés, où des pratiques non transparentes peuvent prévaloir, certaines institutions utilisent des méthodes de prêt abusives telles que des produits opaques à des prix excessivement élevés au détriment de clients qui peuvent se retrouver eux-mêmes en surendettement, en proie à des problèmes de remboursement ou face à des pertes de leurs économies ou de leurs actifs gagnés.

Le secteur de la microfinance a connu plusieurs crises au cours de la dernière décennie, illustrant l'importance du développement d'un cadre de protection financière solide et responsable des consommateurs qui soit en mesure de promouvoir la confiance dans le système financier et réduire de façon significative la probabilité d'abus envers les consommateurs. Ces crises ont également révélé l'importance de l'instauration d'une éducation financière adéquate pour les clients potentiels de sorte qu'ils puissent mieux comprendre les coûts, les avantages et les implications des services proposés.

Heureusement, le paysage d'« inclusion financière responsable » a progressé au cours des 10 dernières années. Ce qui constitue des pratiques commerciales intelligentes et

éthiques pour les fournisseurs de services financiers est aujourd'hui mieux défini, et les cadres de réglementation de la protection des consommateurs ont été généralement renforcés.

Au niveau mondial, des efforts ont également été entrepris par le secteur de la microfinance pour s'entendre sur un ensemble de principes clés de « microfinance intelligente » pour la protection des clients. L'initiative pionnière dans ce domaine est la Smart Campaign, une action mondiale visant à intégrer les pratiques de protection des clients dans la culture institutionnelle et les opérations du secteur de l'inclusion⁵. À ce jour, plus de 100 institutions de microfinance, desservant collectivement plus de 42 millions de personnes, ont été évaluées quant au respect des standards de protection des consommateurs de la Smart Campaign et certifiées par un tiers indépendant. De plus, les sept Principes de Protection des Clients (PPC) ont été adoptés par plus de 5000 institutions. Ces principes couvrent le développement des produits et la distribution appropriés, la prévention du surendettement, la transparence, la tarification responsable, le traitement respectueux et équitable des clients, la confidentialité des données des clients et les mécanismes de résolution des plaintes.



⁵ <https://www.smartcampaign.org/>

LE DÉFI DE L'INCLUSION FINANCIÈRE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

Environ 1,7 milliard de personnes sont privées d'accès à un compte bancaire au niveau mondial, principalement dans les pays en développement et émergents, avec de fortes variations entre pays. En Afrique subsaharienne, par exemple, 40 % seulement des adultes ont un compte, contre 55 % en Amérique latine et 70 % en Asie du Sud. En revanche, l'Afrique subsaharienne est la seule région dans laquelle la part d'adultes détenant un compte mobile dépasse 20 % et, dans plusieurs pays d'Afrique orientale, la proportion d'adultes ayant un compte mobile dépasse même 55 %.

56 % des personnes non bancarisées sont des femmes. Les pauvres représentent aussi une part disproportionnée des non-bancarisés : dans la plupart des pays en développement et émergents, plus de la moitié des adultes non bancarisés viennent des 40 % des ménages les plus pauvres dans leur économie. Le même modèle s'applique aux ménages vivant en milieu rural. Les jeunes sont aussi à la traîne en termes d'accès aux services financiers.

La révolution numérique offre de nouvelles opportunités pour l'inclusion financière si l'on considère que les deux tiers des adultes non bancarisés ont un téléphone mobile. En fait, il suffit de disposer d'un téléphone envoyant des SMS et du numéro de téléphone du partenaire commercial pour transférer ou recevoir de l'argent en toute sécurité. Les transferts d'argent numériques via un compte sont plus rapides et relativement moins chers que les transferts passant par les canaux de paiement traditionnels. Les personnes vivant en milieu rural ne doivent pas parcourir de longues distances pour accéder à une succursale bancaire, un agent de transfert d'argent ou un service gouvernemental, ou attendre de longues heures pour recevoir un paiement. Les paiements numériques ont le vent en poupe dans les pays en développement et émergents : en Afrique subsaharienne, 35 % des adultes ont envoyé ou reçu des paiements numériques en 2017, contre 27 % en 2014. En Asie du Sud, près de 30 % des adultes ont rendu compte de paiements numériques en 2017, contre 17 % en 2014. Les modèles commerciaux inclusifs progressent aussi pour desservir des personnes à faible revenu qui sont des entrepreneurs et des producteurs, des employés et des consommateurs. Des innovations disruptives font tomber les barrières entre le secteur financier et les autres secteurs comme l'énergie, l'agriculture, l'éducation, les soins de santé et l'hébergement, et constituent ainsi un important moteur de croissance inclusive.

Source: Global Findex Database 2017: Measuring Financial Inclusion and the Fintech revolution, The World Bank, 2018.

1.7 MILLIARDS
DE PERSONNES SONT
PRIVÉES D'ACCÈS À UN
COMPTE BANCAIRE

56 %
DES PERSONNES NON
BANCARISÉES SONT
DES FEMMES

67 %
DES ADULTES NON
BANCARISÉS ONT UN
TÉLÉPHONE MOBILE

COMMENT SIFEM CONTRIBUE-T-ELLE À L'INCLUSION FINANCIÈRE?

La stratégie d'investissement de SIFEM contribue à renforcer les marchés financiers et de capitaux locaux dans les pays en développement et émergents, qui sont des moteurs de développement importants. Cette stratégie est orientée essentiellement vers les investissements en fonds de private equity ciblant les PME et autres entreprises à croissance rapide, mais elle vise aussi les institutions financières qui s'efforcent activement de résoudre le problème d'inclusion financière dans les pays en développement et émergents. Les institutions financières de développement telles que SIFEM jouent un rôle complémentaire et strictement additionnel aux investisseurs privés; de fait, plusieurs gestionnaires d'actifs suisses et internationaux sont actifs dans l'espace de l'inclusion financière depuis de nombreuses années, et SIFEM intervient uniquement lorsque son soutien est requis. Les investissements réalisés par SIFEM sont également complémentaires aux programmes et activités de la DDC dans le domaine du développement du secteur financier (assistance technique, mise en place de capacités, financement via des dons, gestion des connaissances).

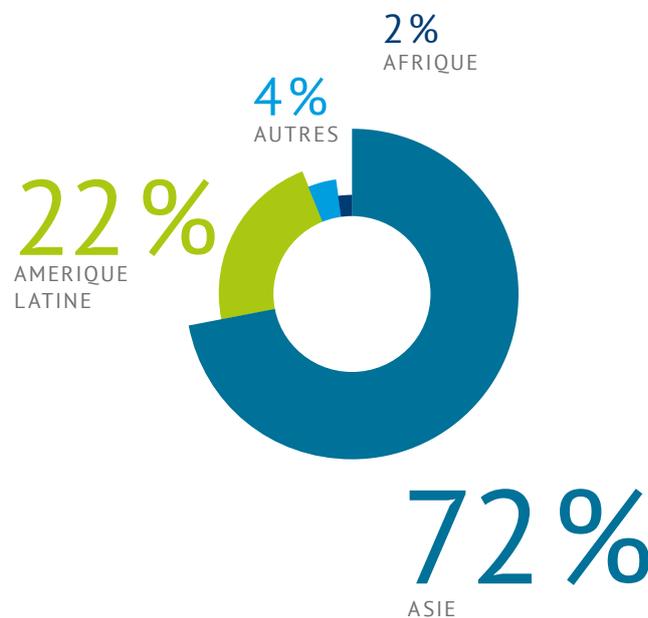
En décembre 2017, le portefeuille actif de SIFEM lié à l'inclusion financière s'élève à \$ 44,2 millions, à savoir 17 % de ses engagements actifs totaux.⁶ SIFEM a des investissements actifs dans trois fonds de microfinance et dans trois institutions financières qui contribuent à l'inclusion financière en raison de la portée de leurs activités ou des caractéristiques de leur portefeuille. Par ailleurs, d'autres fonds généralistes dans lesquels SIFEM a investi s'intéressent également à l'inclusion financière. Au travers de ces investissements directs et indirects, 125 institutions et compagnies sous-jacentes sont actifs dans l'espace de l'inclusion financière, représentant 25 % de tous les compagnies sous-jacentes du portefeuille de SIFEM.

Dans le cadre de sa politique d'investissement responsable, SIFEM encourage les institutions financières qu'elle soutient à adopter les Principes de Protection des Clients de Smart Campaign.⁷

Le portefeuille d'inclusion financière de SIFEM dans les PMA et d'autres pays à faible revenu représente 44 % du total, le reste représentant les pays à revenus intermédiaires-inférieurs. Il est concentré sur l'Asie et, dans une moindre mesure, l'Amérique latine. Le pays le plus important dans le portefeuille d'inclusion financière de SIFEM est le Cambodge.

Deux des fonds d'inclusion financière ont aussi bénéficié d'une assistance technique au travers de la Technical Assistance Facility administrée par le SECO pour les investissements SIFEM. Entre 2014 et 2017, une assistance technique a été fournie à 25 institutions de microfinance, couvrant de nombreux thèmes liés aux finances, aux risques et à la gestion environnementale et sociale ainsi qu'à l'alphabétisation financière, à l'inclusion financière des femmes et à la protection des consommateurs.

PORTEFEUILLE DE SIFEM LIÉ À L'INCLUSION FINANCIÈRE PAR RÉGION (% DU CAPITAL INVESTI)



⁶ SIFEM définit ses investissements réalisés depuis 2013 comme contribuant à l'inclusion financière lorsque ceux-ci appartiennent à l'une ou l'autre des catégories suivantes :

- 1) Investissements dans des fonds de microfinance ciblant explicitement les clients exclus ou mal déservis par le secteur financier (micro et petites entreprises, femmes, zones rurales) ;
- 2) Prêts octroyés à des institutions financières au sein desquelles le volume des prêts de microfinance est supérieur à 30 % du portefeuille, ou au sein desquelles le nombre de prêts de microfinance est supérieur à 50 % to total ;
- 3) Compagnies sous-jacentes de certains fonds qui ciblent explicitement les clients exclus ou mal déservis par le secteur financier.

⁷ <http://www.sifem.ch/our-task/investing-responsibly/>



PRINCIPAUX RÉSULTATS DU DÉVELOPPEMENT LIÉS À L'INCLUSION FINANCIÈRE À CE JOUR

Le portefeuille d'inclusion financière de SIFEM est relativement jeune, car la plupart des investissements ont été réalisés au cours des quatre dernières années ; il est donc difficile de se prononcer sur les résultats à long terme à ce stade. Certains pays ont aussi connu des difficultés, comme par exemple l'Azerbaïdjan, lesquelles ont affecté la performance et la croissance de certaines institutions financières. Par conséquent, les résultats obtenus à ce jour ne représentent qu'un instantané de la situation et sont encore préliminaires.

Au 31 décembre 2017, 3,6 millions de prêts de microfinance étaient encore actifs au niveau des institutions financières soutenues par SIFEM, impactant entre 14 et 20 millions de personnes.^{8/9} Par ailleurs, plus de 105 000 prêts au logement étaient encore actifs.

Pour les trois fonds de microfinance dans lesquels SIFEM a investi, le nombre de prêts fournis a augmenté de 40% en moyenne sur la période 2014-2017. Cette croissance moyenne des prêts de microfinance peut être utilisée comme une approximation de l'effort d'inclusion de nouveaux clients dans le secteur financier.

⁸ Estimation basée sur l'hypothèse de 4-6 personnes par ménage.

⁹ La valeur moyenne des prêts octroyés est de \$ 1750 par client.

En termes de profil client, les institutions financières avec lesquelles SIFEM travaille rapportent que 50 à 80 % de leurs clients sont des femmes. De la même manière, entre 60 et 90 % des clients vivent en milieu rural. Certaines institutions regroupent des produits financiers avec des services d'éducation et d'assistance technique pour différents types de clients, y compris les femmes. Le Social Investment Fund 5.0, un fonds de crédit doté de \$ 50 millions qui octroie des prêts à des institutions de microfinance, des coopératives agricoles et d'autres entreprises sociales en Amérique latine, en est un exemple concret : en effet, ses services financiers sont systématiquement couplés à une formation et une assistance technique aux clients. SIFEM a investi \$ 3 millions dans ce fonds en 2014.

Les clients servis par les institutions financières avec le soutien de SIFEM font généralement partie du segment à faible revenu de la population (les « 40 % les plus bas de la distribution de revenu »). Selon le contexte national, ces clients peuvent être considérés comme modérément pauvres, c'est-à-dire qu'ils sont économiquement défavorisés mais ont tout de même la capacité de rembourser ainsi que des connaissances de base en matière de crédit. Ces clients peuvent par conséquent bénéficier d'une inclusion financière accrue sans risquer de tomber dans le surendettement.

Il n'est pas encore possible pour l'instant, de confirmer définitivement si les progrès réalisés en matière d'inclusion financière ont eu un effet positif général sur l'existence des bénéficiaires, car il est encore trop tôt pour faire une telle évaluation. Il reste par ailleurs difficile d'isoler l'effet d'un produit financier sur l'amélioration ou la détérioration du revenu des bénéficiaires finaux. Certaines informations anecdotiques collectées au Pérou dans le contexte d'une étude réalisée auprès de clients ont montré que la majorité des clients étaient préoccupés par la possibilité de faire face à des dépenses inattendues et qu'il était encore trop tôt pour observer des indications concrètes de l'amélioration de leur situation économique. Cela tend à confirmer qu'il faut du temps pour sortir de la pauvreté de manière durable, et qu'il ne s'agit pas d'un processus linéaire.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS & DÉFIS

Avec 17 % des engagements actifs totaux contribuant à l'inclusion financière, ces investissements représentent une part relativement modeste du portefeuille. SIFEM s'engage à continuer d'investir dans des opportunités d'inclusion financière à l'avenir, en conformité avec son mandat de développement et son positionnement sur le marché vis-à-vis des investisseurs privés. Toutefois, il est également important de reconnaître qu'il existe de nombreux défis dans une perspective du développement.

1. Plafond de taux d'intérêt. Le souci de protection des consommateurs a favorisé une large utilisation de limites supérieures sur les taux d'intérêt pouvant être prélevés par les banques sur leurs opérations de prêt (plafonds de taux d'intérêt). Il s'agit d'une mesure politique assez simple visant à protéger les consommateurs contre les prêts excessifs et le surendettement. Plusieurs pays faisant partie de l'univers d'investissement de SIFEM ont stipulé récemment des plafonds sur les taux de prêts exclusivement pour les prêts fournis par les institutions de microfinance. C'est le cas du Bangladesh, du Cambodge, du Honduras et du Myanmar. Au Nicaragua, les plafonds s'appliquent uniquement aux institutions de microfinance non réglementées. Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, les plafonds sont de plus large portée et touchent la totalité du système financier¹⁰. Le Kenya, par exemple, a introduit une nouvelle loi sur le contrôle des taux d'intérêt pour tous les types d'opérations de crédit dans le but de réduire le coût de l'emprunt. Dans la pratique, les plafonds absolus sur les taux d'intérêt ont eu plutôt tendance à dissuader les institutions financières de proposer des microcrédits et petits crédits en raison du coût élevé des opérations et de la surveillance. Ces exemples montrent que les plafonds de taux d'intérêt ont plutôt pour conséquence de dissuader le secteur financier de servir les segments de marché plus risqués, ce qui a tend à diminuer l'inclusion financière.

2. La durabilité financière des institutions financières soutenues directement ou indirectement par SIFEM est toujours difficile. L'offre de produits et de services financiers à des clients à faible revenu est une affaire coûteuse, qui implique des risques. Même pour le prêt de petits montants, les institutions doivent évaluer en détail la capacité de remboursement et rendre régulièrement visite à leurs clients et à leur famille. Pour réussir, ces institutions doivent veiller à contrôler leurs coûts. Si elles ne le font pas, elles devront cibler des clients moins risqués ou alors disparaître. La durabilité financière de ces institutions est d'une importance cruciale, car il ne peut y avoir d'impact de développement durable sans durabilité financière.

3. Les opérations de microfinance ont attiré un large volume de subventions et de dons de différentes sources (donateurs, organisations philanthropiques) au cours des trente dernières années. Bien que le secteur soit devenu plus commercial, la vaste disponibilité de fonds concessionnels dans certaines régions comme en Afrique subsaharienne, a tendance à fausser les prix et occulte le véritable coût des affaires dans les environnements à haut risque. L'utilisation généreuse de subventions dans le secteur de la microfinance a créé des distorsions de marché inutiles (particulièrement en Afrique subsaharienne), ce qui tend à exacerber le problème de durabilité financière pour les institutions de microfinance.

4. Les implications des services financiers numériques constituent un défi émergent pour la protection des consommateurs. Comparée aux approches traditionnelles de fourniture de services financiers, l'inclusion financière numérique se fait par l'intermédiaire de nouveaux acteurs sur le marché avec une répartition différente des rôles et des risques. Le problème de la protection des données et de la sphère privée s'intensifie, notamment dans un environnement qui évolue très rapidement. SIFEM recherche de manière croissante des opportunités d'investissements numériques innovantes liées à l'inclusion financière, mais cela requiert des évaluations minutieuses quant aux risques en matière de protection des consommateurs. Une approche prudente de structuration de portefeuille est donc de mise.

5. L'évaluation de l'impact de l'inclusion financière demande des efforts supplémentaires sur le long terme. Si la mesure des progrès réalisés en matière d'inclusion financière s'est améliorée durant la dernière décennie, l'évaluation de l'impact concret de l'inclusion financière sur l'éradication de la pauvreté et la résilience économique reste difficile. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour documenter les progrès réalisés. SIFEM continuera à mener des études de cas afin de tirer des enseignements à partir d'exemples concrets et renforcer son système de surveillance de l'impact.

¹⁰ Ferrari, A., Masetti, O., Ren, J., "Interest Rate Caps – The Theory and the Practice", World Bank Policy Research Working Paper #8398, April 2018.

POINT DE VUE EXTERNE

L'INCLUSION FINANCIÈRE EST UN POINT DE DÉPART TRÈS PROMETTEUR

INTERVIEW AVEC DR ANNETTE KRAUSS, DÉPARTEMENT BANKING & FINANCE, UNIVERSITÉ DE ZURICH

SIFEM : QUEL EST LE RÔLE DE L'INCLUSION FINANCIÈRE DANS LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET LE DÉVELOPPEMENT ?

A. Krauss : L'inclusion financière joue indéniablement un rôle important en tant que point de départ, mais ce n'est pas pour autant une solution miracle. Je la décrirais comme une condition nécessaire, mais pas suffisante, pour permettre aux gens de sortir de la pauvreté. Chez les clients pauvres ou marginalisés, l'accès à des services financiers efficaces et abordables peut contribuer à mieux absorber les variations de rentrées financières, et à faire face à des dépenses inattendues, comme un secours d'urgence, mais aussi à financer un fonds de roulement ou même des investissements dans de petites activités. C'est quelque chose d'utile et de précieux. Mais nous devons aussi être réalistes : les avantages liés à l'accès aux services financiers dépendent largement du contexte économique environnant et des conditions cadres existantes. Dans un environnement très difficile, où il existe des opportunités limitées pour les pauvres, de mauvaises réglementations et une faible infrastructure, ou encore une grande lourdeur bureaucratique, le rôle des services financiers sera également limité. Il est donc important de ne pas considérer l'inclusion financière séparément des autres facteurs d'influence sur la pauvreté et le développement économique.

SIFEM : L'INCLUSION FINANCIÈRE VISE À ACCROÎTRE L'ACCÈS AUX PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS POUR LES GROUPES SOCIO-ÉCONOMIQUES « EXCLUS », MAIS DE QUI PARLONS-NOUS ?

A. Krauss : En pensant aux clients typiques de ces institutions de microfinance avec lesquelles une institution financière de développement coopère, il est important de reconnaître que nous ne parlons pas de ceux qui vivent dans la pauvreté extrême. Si vous prenez 40 % de la population la plus pauvre dans un pays donné, les clients typiques seront quelque part dans ce sous-groupe mais pas au niveau le plus bas de la distribution de revenus : cela signifie qu'ils ont une source de revenu, qu'ils ont donc besoin d'un compte et qu'ils ont la capacité de rembourser un prêt, même s'ils font encore partie du segment à faible revenu de la population. D'autres types de support et d'autres institutions sont requis pour répondre aux besoins des plus pauvres, c'est-à-dire des programmes d'aide, qui fonctionnent souvent en coopération avec des ONG.

SIFEM : OÙ VOYEZ-VOUS LE RÔLE D'UNE INSTITUTION FINANCIÈRE DE DÉVELOPPEMENT TELLE QUE

SIFEM DANS LE SOUTIEN DE L'INCLUSION FINANCIÈRE ?

A. Krauss : Le rôle des institutions financières de développement est vraiment d'aider à construire des institutions financières fortes qui puissent fonctionner de manière professionnelle et responsable dans le champ de l'inclusion financière. Les institutions financières de développement telles que SIFEM devraient absorber des risques supplémentaires par rapport aux investisseurs privés, en conformité avec leur mission. Par exemple, l'octroi de prêts à des institutions financières pour 3 à 5 ans est un bon point de départ, mais ces prêts devraient être libellés de préférence en monnaie locale afin d'éviter de transférer le risque de change aux clients.

SIFEM : CE RAPPORT PRÉSENTE QUELQUES RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES SUR LA MANIÈRE DONT L'INCLUSION FINANCIÈRE FONCTIONNE EN PRATIQUE, MAIS IL RECONNAÎT AUSSI QU'IL EST ENCORE TROP TÔT POUR VOIR DES RÉSULTATS CONCRETS. CECI EST-IL COMPATIBLE AVEC VOS PROPRES CONSTATATIONS ?

A. Krauss : Je pense que ce n'est pas seulement une question de temps. Il est important de reconnaître qu'il reste très difficile dans la pratique de mesurer concrètement la manière dont l'inclusion financière change la vie des gens, du point de vue de la collecte de données et de la méthodologie. Par ailleurs, on a souvent tendance à croire que les améliorations dans la vie des clients de la microfinance suivent une trajectoire stable et linéaire, ce qui n'est généralement pas le cas. L'accès à l'épargne, à l'assurance, peut-être aux facilités de crédit, offrira souvent une protection contre les risques de perte. D'autres recherches sont certainement nécessaires dans la manière de documenter la façon dont les gens gèrent leurs finances avec les nouveaux services financiers auxquels ils ont accès, notamment sur le long terme, mais je resterais prudente quant à ce que nous pouvons en attendre.

SIFEM : VOUS AVEZ SOULIGNÉ L'IMPORTANCE DE SE CONCENTRER SUR LE SEGMENT DE MARCHÉ APPROPRIÉ. QU'EN EST-IL DE LA PROTECTION DES CLIENTS ET COMMENT ÉVITER LE SURENDETTEMENT ?

A. Krauss : C'est effectivement une question clé pour une inclusion financière responsable. Au cours de ces 10 dernières années, le secteur de la microfinance a réalisé d'énormes progrès en adoptant les standards de protection des clients, culminant avec les « Standards Universels de Gestion de Performance Sociale ». Il y a plusieurs années, le secteur a souligné la durabilité financière, mais une forte performance financière ne se traduit pas nécessairement par des avantages pour

les clients. La tendance à une meilleure protection des clients est donc positive. Toutefois, la mise en place de ces principes reste lacunaire, et c'est là que je verrais personnellement un rôle plus actif des institutions financières de développement et des gestionnaires d'investissements : ceux-ci devraient continuer à faire pression pour l'adoption de tels principes et s'assurer que de tels principes sont appliqués dans le contexte de leurs investissements ou programmes.

SIFEM : EST-CE FACILE, POUR UNE INSTITUTION FINANCIÈRE, DE TROUVER DES INFORMATIONS SUR LES CLIENTS POTENTIELS PERMETTANT D'ÉVALUER LEUR CAPACITÉ DE REMBOURSEMENT ?

A. Krauss : Pour assurer une inclusion financière saine du côté des crédits, il est indispensable de pouvoir se fier à de bons systèmes de partage des informations de crédit tels que des bureaux de crédit. Ce n'est pas nouveau mais cela reste valable aujourd'hui comme hier. Les institutions financières doivent accéder à des informations sur les emprunteurs potentiels afin d'évaluer les risques d'un nouveau crédit. Elles doivent savoir si les clients ont déjà d'autres crédits, ou s'ils les ont toujours remboursés dans les délais. Le problème est que le développement d'un « bon » système de partage d'informations de crédit est complexe, et qu'il n'est facile de collecter des informations de qualité. Dans une recherche pour laquelle nous avons étudié les moteurs de développement du marché de la microfinance, nous avons constaté que le rôle des informations de crédit était particulièrement important pour l'inclusion financière dans les pays où le marché de la microfinance en était encore à un stade précoce. À des niveaux plus élevés de développement du marché, une structuration institutionnelle plus subtile doit être en place pour aider les emprunteurs à faire face à des niveaux de complexité croissants, ce qui pourrait être dû aux emprunts multiples et croisés et pourrait impliquer un risque de surendettement.¹¹

SIFEM : CE RAPPORT IDENTIFIE L'UTILISATION DE PLAFONDS DE TAUX D'INTÉRÊTS COMME UN DÉFI POUR L'INCLUSION FINANCIÈRE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET ÉMERGENTS. CELA CORRESPOND-IL À VOS OBSERVATIONS ?

A. Krauss : Dans l'ensemble, oui. Je dois admettre que j'ai été surprise de voir que les plafonds de taux d'intérêts semblent être de nouveau à la mode dans de nombreux pays. Effectivement, il existe de nombreux exemples montrant que des taux d'intérêt contrôlés ont tendance à encourager la tarification non transparente des produits et services financiers, ce qui a au final un effet négatif sur les clients. En d'autres termes, les institutions financières ont tendance à compenser les plafonds d'intérêts par toutes sortes de taxes et commissions qui ne sont pas nécessairement transparentes. L'impact négatif des plafonds d'intérêts sur le fonctionnement du secteur financier est bien documenté, il est donc étonnant de constater que les politiques n'ont apparemment pas beaucoup appris du passé.



Dr Annette Krauss est directrice de l'enseignement et membre du Conseil du Centre pour la finance durable et la fortune privée de l'université de Zürich, au Département Banque & Finance. Forte de 14 ans d'expérience dans le secteur de la microfinance, elle a travaillé dans des agences de financement ainsi que dans la recherche appliquée, l'enseignement et la formation des cadres. Elle a fondé le Centre pour la microfinance, qui fait désormais partie intégrante du Centre pour la finance durable et la fortune privée.

¹¹ Krauss, A., Martínez, C., "What drives Financial Inclusion at the Bottom of the Pyramid?", University of Zürich, CMF Working Paper Series, N°02-2015, March 2015.

ÉTUDE DE CAS

AMRET MICROFINANCE INSTITUTE : PROPOSER DES PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS AUX POPULATIONS MAL DESSERVIES AU CAMBODGE

Opérant au Cambodge, Amret Microfinance Institute est une institution de microfinance (IMF) qui propose des produits et services financiers innovants à des clients à faible revenu basés dans les zones rurales. Créée à l'origine sous la forme d'un projet de crédit pilote d'une ONG française en 1991, l'entreprise a obtenu la première licence d'institution de microfinance au Cambodge en 2001, suivie par l'autorisation de collecter des dépôts en 2009. C'est l'une des plus grandes IMF active au Cambodge, avec actuellement 400 000 clients (à la fois épargnants et emprunteurs) et 156 succursales réparties dans les 25 provinces. En 2017, SIFEM a fourni à Amret la somme de USD 8,4 million, dans le cadre d'une transaction syndiquée dirigée par la société financière de développement hollandaise FMO, pour lui permettre d'élargir encore son programme d'inclusion financière.

LE CONTEXTE LOCAL

Le Cambodge est l'une des économies d'Asie du Sud-Est affichant l'un des plus forts taux de croissance, avec un taux de croissance moyen de 7,6 % pour les vingt dernières années. La pauvreté s'est fortement réduite au cours des 10 dernières années, mais la majorité des familles restent hautement vulnérables et susceptibles de retomber sous le seuil de pauvreté.

Les institutions de microfinance ont joué un rôle très important dans le développement rapide du secteur financier, offrant l'accès au financement à une population majoritairement rurale qui devait, sinon, s'adresser à des bailleurs de fonds privés non réglementés. Selon la Banque mondiale, plus de 20 % de la population disposent, en

2017, d'un compte financier formel, soit par l'entremise d'une banque, ou d'une institution de microfinance, comparé à 3,7 % en 2011. Ce taux d'inclusion financière pourrait actuellement atteindre 50% selon les sources nationales.

Toutefois, la croissance exponentielle de la microfinance au Cambodge a généré de vives préoccupations en termes de stabilité financière, mais aussi au niveau de la protection des clients. Le développement d'un bureau de crédit au niveau national pour centraliser les informations de crédit a été une étape utile dans ce contexte. Les autorités cambodgiennes ont imposé un taux d'intérêt plafond de 18 % pour les IMF en avril 2017 afin d'éviter les situations de sur-endettement.



2017

ANNÉE D'INVESTISSEMENT



8,4 M USD

INVESTISSEMENT SIFEM



CAMBODGE



LA CONTRIBUTION D'AMRET À L'INCLUSION FINANCIÈRE

Amret cible les clients qui étaient mal desservis par le secteur financier formel, essentiellement les clients ruraux et à faible revenu (dont la majorité sont des femmes) ainsi que les propriétaires de micro, petites et moyennes entreprises. 74 % des crédits d'Amret sont classifiés comme micro-crédits, 72 % des emprunteurs sont des femmes, et 91 % des clients vivent dans des zones rurales. 88 % des succursales d'Amret se situent en dehors de Phnom Penh.

Amret a développé avec succès de nombreux produits et services financiers innovants qui sont proposés au niveau local. Amret offre par exemple un service Mobile Teller, dans lequel des caissiers mobiles voyagent régulièrement en motocyclette de village en village pour collecter même de très petits montants d'argent de la part des clients ruraux. Cela est particulièrement important pour les femmes, qui ne sont pas toujours à même de se déplacer facilement en raison de leur travail à la maison. En 2017, près de 20 000 clients ont utilisé activement ce service.

Amret propose également des produits et services financiers spécifiques pour le secteur agricole. 30 à 40 % du portefeuille de crédits total d'Amret est actuellement déboursé à des fins agricoles, incluant des crédits pour soutenir les récoltes, l'élevage, la sélection animale, l'équipement, les terres agricoles et l'agroalimentaire. Avec près de la moitié de la population travaillant dans le secteur agricole, ces types de crédit spécifique sont essentiels pour assurer une meilleure efficacité du secteur dans son ensemble ainsi que pour améliorer la capacité agricole et le niveau de vie des clients. L'offre d'Amret inclut des options de remboursement basées sur le cycle saisonnier et des services de porte à porte pour le remboursement des prêts des paysans. Plus récemment, Amret a commencé à proposer des crédits à des PME, assortis de services de conseil en termes de formalisation d'entreprise.

PROMOTION DE L'INCLUSION FINANCIÈRE RESPONSABLE

En concordance avec l'inclusion financière responsable, Amret s'engage à protéger ses clients contre le surendettement en leur fournissant des produits et services financiers adaptés assortis d'une formation financière de base. En 2016, Amret a reçu la certification de la part de la « Smart Campaign » en termes de protection de ses clients. Amret fait ainsi partie des 100 MFI au monde ayant obtenu cette certification, à la suite d'une évaluation externe qui a pu attester que les principes de protection des clients font partie intégrantes des pratiques opérationnelles d'Amret. Amret offre un programme d'éducation financière aux clients entrant en contact avec le système financier formel pour la première fois. Cette formation a été proposée à quelque 1000 clients en 2017 avec l'objectif de leur donner un objectif clair pour leur prêt ainsi que des options de remboursement bien définies.

DE NOMBREUX DÉFIS DEMEURENT

Comme la structuration et la surveillance de ces prêts coûte généralement cher, il est difficile pour Amret de proposer ces produits de façon rentable au vu du plafond des taux d'intérêt imposé sur les opérations IMF en 2017. Ainsi, la part des prêts agricoles, par exemple, a commencé à baisser dans le portefeuille. D'autres institutions de finance font face au même défi : comment réduire les coûts et accroître l'efficacité des opérations de prêt afin de pouvoir continuer à servir les clients à faible revenu, généralement situés dans les zones rurales ?



CLIENT INTERVIEW

Channy vit dans une zone rurale de la province de Phnom Penh avec son mari et leurs deux enfants. Deux ans plus tôt, son frère a suggéré qu'elle contacte Amret pour présenter son idée commerciale – la construction d'un petit bâtiment à l'arrière de sa propriété pour louer des chambres aux couturières qui travaillaient dans les usines avoisinantes. C'était la première expérience de Channy avec une institution financière formelle – elle n'avait jamais contracté de prêt auparavant – mais son activité s'est avérée fructueuse, et elle a déjà remboursé son prêt à Amret. Elle vient maintenant d'en contracter un deuxième pour construire et louer un entrepôt dans son village.

« C'était la première fois que je demandais un prêt, mais Amret m'a expliqué clairement le processus. J'ai remboursé mon premier prêt et je suis maintenant capable d'économiser de l'argent pour l'avenir de ma famille. Mes enfants pourront aller à l'université s'ils le souhaitent. »



ÉTUDE DE CAS ICARE BENEFITS CAMBODIA : OBTENIR UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE D'INCLUSION FINANCIÈRE

En 2015, SIFEM a investi USD 4,2 millions dans le Cambodia-Laos-Myanmar Development Fund II, un fonds de capital risque focalisé sur les PME active sur les marchés locaux, y compris celles qui ciblent les clients à faible revenu. En 2017, le fonds a investi dans sept entreprises de la région, dont quatre opèrent au Cambodge. L'une de ces entreprises est iCare Benefits Cambodia, une entreprises locale spécialisée dans la vente de biens de consommation avec l'octroi de facilités de paiement aux clients à faible revenu qui travaillent dans des manufactures de vêtements.

LE CONTEXTE LOCAL

Bien que le Cambodge ait réalisé des progrès substantiels en matière d'inclusion financière au cours de ces dix dernières années, comme le souligne l'étude de cas Amret, l'accès aux services financiers formels n'est pas encore une réalité pour la majorité de la population cambodgienne.

De nombreuses personnes n'ont jamais été confrontées à la notion d'épargne ou d'emprunt d'argent et ne sont pas bancarisées. Les options d'emprunt sont limitées : on peut soit recourir à des bailleurs de fonds informels qui pratiquent des taux d'intérêt abusifs, ou alors utiliser des services financiers innovants tels que ceux fournis par iCare.



2017

ANNÉE D'INVESTISSEMENT
DANS ICARE BENEFITS
CAMBODIA



4,2 M USD

INVESTISSEMENT SIFEM DANS LE
CAMBODIA-LAOS-MYANMAR DEVELOPMENT
FUND II



CAMBODGE



« La majorité du marché iCare n'a encore jamais bénéficié de services financiers formels dans le passé. Nous atteignons ce marché vierge par le biais d'un modèle hybride, une sorte de fusion entre le commerce en ligne et la microfinance. »

MOLIKA MEAS, CEO ICARE

LA CONTRIBUTION D'ICARE À L'INCLUSION FINANCIÈRE

iCare n'est pas une institution financière mais plutôt une PME locale qui vend des produits et services abordables (généralement de l'électroménager, des téléphones mobiles et d'autres produits électroniques) à des clients à faible revenu avec une solution de financement innovatrice : les produits peuvent être achetés aux prix du marché à crédit à un taux de 0 % pour une durée de crédit maximum de 6 mois. Les articles sont livrés directement aux clients dans les cinq jours suivant l'achat. iCare travaille essentiellement comme un négociant de niche ciblant les employés d'usines de vêtement cambodgiennes par cette facilité de crédit. Le modèle d'affaire de iCare repose sur la possibilité

d'obtenir des rabais intéressants sur de larges volumes de commandes auprès de fournisseurs locaux. Cette marge de profit lui permet de couvrir ses coûts, y compris la provision de crédit à 0 % d'intérêt à ses clients, et de développer davantage ses affaires.

Concrètement, iCare utilise de petits points de vente aux usines de confection pour présenter la liste d'articles disponibles ainsi que les conditions financières d'achat aux travailleurs pendant leur pause. Du fait qu'elles gagnent en salaire minimum de USD 170 par mois, dont elles doivent souvent envoyer une partie à leur famille, les personnes employées dans le secteur textile cambodgien font partie du segment à faible revenu de la population. Elles ont souvent dû quitter des zones extrêmement éloignées pour trouver un emploi loin de leur environnement familial.

Les clients iCare sont autorisés à acheter un produit allant jusqu'à 1,8x leur salaire mensuel. Les remboursements sont alors prélevés de leur salaire par les services Ressources Humaines des usines concernées, jusqu'à un maximum de 30 % du salaire mensuel. Ces règles strictes garantissent que personne n'empruntera au-delà de ses capacités de remboursement et permettent aux clients de rembourser leur prêt sur un maximum de 6 mois.

iCare travaille actuellement avec 20 usines et a plus de 23 000 clients, avec une moyenne de 1500 à 2000 transactions par mois. 82 % de ses clients sont des femmes. La majorité des clients et leurs familles vivent en milieu rural.

iCare offre à son marché cible sous-desservi l'opportunité de participer de façon innovante à une première étape d'inclusion financière, puisqu'elle permet à ses clients de faire une expérience de crédit à court terme tout en assurant leur protection. Par ailleurs, le fait de faciliter l'accès à des produits tels que les téléphones mobiles ouvre aussi la voie à l'accès à d'autres services financiers à l'avenir. iCare



prévoit d'élargir l'éventail de produits et services proposés à des produits de santé et services médicaux essentiels, des produits éducatifs et éventuellement des produits de micro-assurance en suivant le même modèle.

GARANTIR LA PROTECTION DES CLIENTS

Comme la majorité des clients n'ont pas eu accès à des services financiers formels auparavant, y compris à l'achat d'un produit à crédit, iCare organise des ateliers d'éduca-

tion financières sur le lieu de travail pendant les pauses midi. En 2017, près de 6000 employés ont ainsi participé à ces ateliers animés par les membres de l'équipe d'iCare. Dans ce cadre, le processus complet est expliqué aux clients par l'équipe d'iCare. Ces éléments contribuent à élargir les perspectives financières des clients, assurer que les biens achetés correspondent aux possibilités financières de ces derniers, et les protéger contre le risque de sur-endettement.



« Je n'ai pas beaucoup d'argent, mais grâce à iCare j'ai pu acheter un matelas et un téléphone. J'ai acheté chez iCare parce qu'ils ne prélèvent pas d'intérêts, et leurs produits sont de bonne qualité. Je peux rembourser le crédit en petits montants chaque mois plutôt que d'économiser toute la somme à l'avance. »

SAVY, 36 ANS (CLIENTE ICARE)



« Je viens d'une province rurale du Cambodge, où ma famille et mes deux enfants vivent encore. J'ai déménagé à Phnom Penh afin de travailler dans une usine de vêtements pour gagner de l'argent et l'envoyer à mes enfants. J'ai acheté grâce à iCare un téléphone que j'utilise pour appeler ma famille. »

SY, 28 ANS (CLIENTE ICARE)

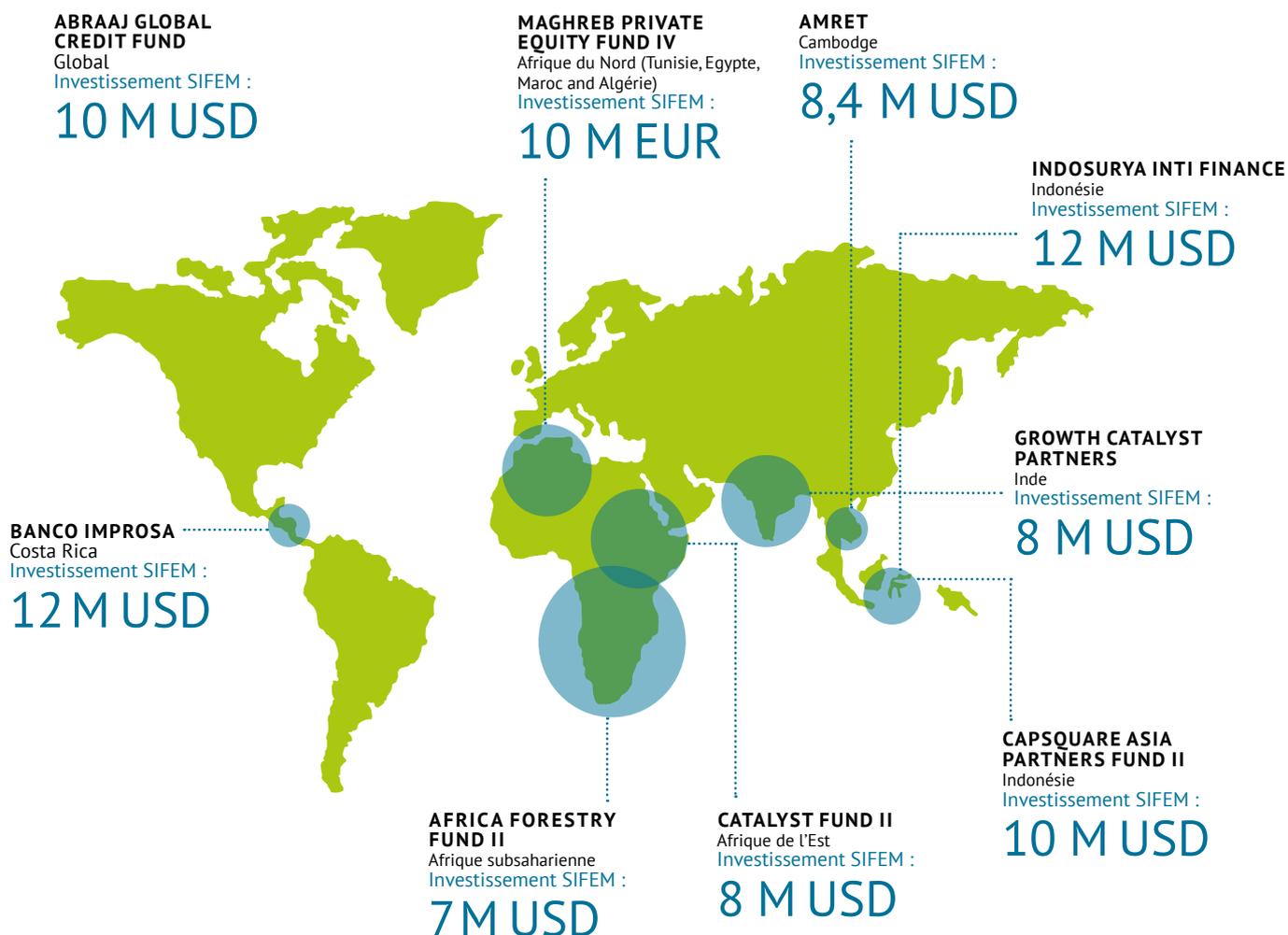


A man with dark hair and a goatee, wearing a blue polo shirt and a red apron, is focused on preparing food. He is holding a stack of white styrofoam containers. In the foreground, there is a large metal tray filled with a shredded salad. To his right, there are more stacks of white containers and a pink plastic basket. The background shows a street scene with a motorcycle and a building with a balcony.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

NOUVEAUX INVESTISSEMENTS

En 2017, près de USD 87.4 millions ont été engagés dans de nouveaux investissements. Les nouveaux investissements approuvés sont les suivants :





AFRICA FORESTRY FUND II

(investissement de USD 7 million)

Africa Forestry Fund II (AFF II) est un fonds de private equity qui investit dans la chaîne de valeur des produits forestiers durables, y compris dans les plantations forestières durables, la transformation de produits forestiers de même que la production d'énergie à base de biomasse. Le fonds vise des projets en Afrique subsaharienne, dont beaucoup sont situés dans des zones rurales. Il cherche à apporter de vastes bénéfices environnementaux, sociaux et économiques aux communautés locales.

Le continent africain offre des opportunités de croissance économique considérables, mais le secteur forestier et sa chaîne de valeur manquent d'investissements et de capacité de gestion adéquates. À mesure que le continent se développe, la demande en produits à base de bois augmente et l'offre ne suit pas le rythme, de sorte que l'Afrique doit importer des produits forestiers. AFF II invite et incite ses entreprises à gérer des plantations et d'autres activités de façon durable, en s'efforçant de protéger la biodiversité, de capturer le carbone et de contribuer à stopper le cycle de déforestation et de dégradation des sols. Il cherche également à encourager les meilleures pratiques sociales et environnementales sur le terrain et au niveau des communautés rurales, tout en contribuant à la création d'emplois sûrs et formels. L'investissement de SIFEM de USD 7 millions soutient la croissance durable d'un secteur crucial pour le développement à long terme de l'Afrique subsaharienne.



CATALYST FUND II

(investissement de USD 8 million)

Catalyst Fund II est un fonds de capital-risque qui investit en Afrique de l'Est, principalement au Kenya, en Tanzanie, en Éthiopie et en Ouganda, avec comme seconde priorité le Rwanda, la Zambie et la République démocratique du Congo. Le Fonds investit dans des PME et d'autres entreprises à croissance rapide qui opèrent dans les secteurs suivants : biens de consommation, services financiers, biens industriels et services de santé.

L'accès au capital est un obstacle majeur pour les PME en Afrique de l'Est, et de nombreuses entreprises ont besoin

d'input stratégique et de capital de croissance pour atteindre la prochaine étape d'institutionnalisation. Compte tenu de la prévalence du secteur informel, la création d'emplois formels revêt une importance particulière dans cette région. Les emplois formels assurent de meilleures conditions de travail pour les salariés ainsi que des prestations d'assurance sociale et médicale, mais ils augmentent aussi les revenus du gouvernement au travers des recettes fiscales.

Opérant dans un environnement commercial difficile, Catalyst II apporte de la valeur ajoutée aux entreprises du portefeuille en soutenant le management et en assurant l'implémentation de meilleures pratiques entrepreneuriales en matière de gouvernance d'entreprise, de sécurité et santé au travail, et d'autres normes sociales et environnementales. Avec un investissement de USD 8 millions dans Catalyst Fund II, SIFEM contribuera à favoriser la croissance économique, à soutenir la création d'emplois durables et à promouvoir l'intégration des pays cibles dans l'économie mondiale.



ABRAAJ GLOBAL CREDIT FUND

(investissement de USD 10 million)

Abraaj Global Credit Fund AGCF est le premier fonds de marchés émergents mondial à proposer un financement privé à des entreprises moyennes et orientées croissance dans les marchés émergents et les pays en développement. Il s'agit d'un fonds généraliste qui investit principalement, au niveau mondial, dans les secteurs industriels, les infrastructures (transports, énergie), la logistique et la communication. Les entreprises de taille moyenne dans les pays en développement peinent souvent à obtenir des prêts bancaires en raison des risques qu'elles représentent pour les banques locales ou étrangères. Le fonds vise à combler cette lacune et à contribuer à l'innovation et à la croissance du secteur financier. De plus, la création d'emplois formels engendrera de meilleures conditions de travail, y compris des prestations d'assurance sociale et médicale, ainsi que des revenus accrus du gouvernement par le biais des recettes fiscales. Avec son investissement de USD 10 millions dans AGCF, SIFEM soutient l'offre de financement aux entreprises axées sur la croissance qui gèrent les ressources efficacement et adhèrent aux standards de développement durable internationaux dans les marchés émergents et les pays en développement.

Ce fonds est actuellement engagé dans un processus juridique de restructuration.



MAGHREB PRIVATE EQUITY FUND IV (investissement de EUR 10 million)

MPEF IV est un fonds de capital-risque qui investit dans de petites et moyennes entreprises (PME) en Afrique du Nord, principalement en Algérie, en Egypte, au Maroc et en Tunisie. La stratégie du fonds cible les entreprises qui sont bien établies sur leurs marchés locaux et qui ont le potentiel d'élargir leurs activités au niveau régional. MPEF IV vise de nombreux secteurs, y compris l'informatique et les télécoms, les biens de consommation courante, la santé, l'éducation, la logistique ou l'agroalimentaire, avec une forte préférence pour les sociétés orientées sur une croissance des exportations.

La région d'Afrique du Nord souffre encore des séquelles du Printemps arabe et les investisseurs privés sont encore réticents à s'engager. L'économie ne s'est pas développée assez vite pour créer suffisamment d'emplois, et même si les gouvernements fournissent un environnement propice, le plus grand moteur de création d'emplois est toujours le secteur privé, plus particulièrement les PME. L'investissement de SIFEM de EUR 10 millions dans MPEF IV contribue à l'expansion du secteur privé et à la création d'emplois, un élément clé pour prévenir les tensions sociales et politiques ainsi que la pression migratoire.



CAPSQUARE ASIA PARTNERS FUND II (investissement de USD 10 million)

Capsquare II investit dans des PME et des entreprises à croissance rapide en Indonésie avec une focalisation sur les secteurs liés à la consommation tels que les biens de consommation courante, l'alimentation et les boissons, la santé et l'éducation. Capsquare cherche à s'assurer une participation de contrôle dans les sociétés du portefeuille en les faisant bénéficier d'un soutien à temps complet et de son expérience opérationnelle.

L'économie indonésienne a connu une forte expansion au cours de ces dernières décennies. Toutefois, près de 100 millions d'Indonésiens vivent toujours de moins de USD 3 par jour et le secteur informel représente un taux de chômage estimé à 50 %. Par le biais de ses participations de contrôle, le fonds contribue largement à renforcer et à professionnali-

ser les entreprises, boostant la croissance et la productivité et accroissant la rentabilité, tout en alignant ces sociétés sur les normes environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise internationales. L'investissement de SIFEM de USD 10 millions contribue par conséquent à la diffusion de meilleures pratiques en Indonésie et favorise la création d'emplois décents et formels ainsi que la génération de recettes fiscales pour le gouvernement local.



AMRET (prêt de USD 8.4 million)

Fondée en 1991 en tant qu'ONG, Amret est une institution de microfinance (IMF) autorisée depuis 2001. Forte de 400 000 clients au Cambodge, Amret a pour mission de renforcer l'inclusion financière des foyers à faible revenu et de soutenir le développement de micro, petites et moyennes entreprises (MPME), en particulier dans les zones rurales. Plus de 70 % du portefeuille de prêts d'Amret sont des microcrédits, dont 30-40 % sont dédiés à des fins agricoles. Plus de 70 % de ses clients sont des femmes.

L'inclusion financière est faible au Cambodge, 22 % seulement de la population adulte détenant un compte bancaire. Les MPME, qui génèrent la majeure partie du rendement économique et de l'emploi du Cambodge, ont encore des difficultés à accéder au financement, ce qui fait obstacle à leur compétitivité et à leur capacité de développement.

Amret a une très large couverture géographique qui lui permet d'atteindre des clients dans les zones les plus éloignées et mal desservies, jouant ainsi le rôle d'acteur clé d'une large inclusion financière dans le pays.

Dans le cadre de sa mission, l'IMF propose aux clients des programmes de formation axés sur des thèmes essentiels tels que l'agriculture, les connaissances financières et les soins de santé de base. SIFEM a fourni un prêt de USD 8,4 millions à Amret au travers d'une syndication dirigée par FMO.



GROWTH CATALYST PARTNERS (LOK III) (investissement de USD 8 million)

Depuis sa création, Lok investit dans des petites et moyennes entreprises (PME) spécialisées dans l'inclusion financière en

Inde et soutient ainsi les populations défavorisées et mal desservies par les services financiers, y compris dans les zones rurales et reculées. Le troisième fonds d'investissement Lok III s'inscrit dans la continuité de cette mission, et inclut également les soins de santé abordables ainsi que les secteurs agroalimentaires comme domaines éligibles. L'Inde recense 21 % des adultes non bancarisés dans le monde. Afin de renforcer l'inclusion financière et assurer une croissance à long terme, il est donc crucial d'accroître le financement des acteurs de ce secteur, et en particuliers des PME. Les PME ciblées par Lok III s'étendent des sociétés financières non bancaires (institutions financières qui n'ont pas de licence bancaire complète et ne peuvent accepter de dépôts, mais qui peuvent fournir d'autres services financiers) aux petites banques de financement (qui peuvent aussi accepter des dépôts) ainsi qu'à d'autres entreprises du secteur telles que les sociétés de financement de spécialités ou la finance numérique. Soutenir ces sociétés innovantes permet donc de mieux atteindre la population n'ayant habituellement pas accès aux services financiers. Lok III cible également les sociétés novatrices soucieuses d'ouvrir l'accès à des produits et services de santé abordables et de haute qualité. Seul le 20 % de la population indienne est couverte par une assurance sociale, et la majorité des 80 % restants n'accède que difficilement aux services de santé. Lok III permet de favoriser l'accès à des services cliniques abordables et de haute qualité ainsi qu'à des services financiers liés au domaine de la santé tels que les assurances ou les plateformes basées sur des assurances dans les régions mal desservies. En injectant USD 8m dans Lok III, SIFEM soutient un investissement qui vise les secteurs à fort impact de l'inclusion financière, de la santé et de l'agroalimentaire en Inde.



BANCO IMPROSA
(prêt de USD 12 millions)

Banco Improsa, fondée en 1986, a établi une forte présence au Costa Rica avec 13 bureaux desservant quelque 2000 emprunteurs et 5000 déposants. C'est la deuxième plus grande banque spécialisée sur les petites moyennes entreprises (PME) au Costa Rica, allouant 69 % de son portefeuille de prêts à des PME. Par ailleurs, la banque offre un produit qui cible les microentrepreneurs mal desservis par les institutions financières traditionnelles.

Les microentreprises et les PME (MPME) représentent 93 % des sociétés au Costa Rica et la moitié d'entre elles souffrent d'un manque de capital, ce qui freine leur croissance et contribue également à un taux de chômage moyen de près de 10 %, lequel dépasse même les 25 % pour les

jeunes et la population à faible revenu. Banco Improsa offre aux PME du financement à long terme, qui est le type de financement le plus rare et le plus demandé. La banque contribue par là-même à créer des opportunités d'emplois sûrs et formalisés. Le prêt de SIFEM de USD 12 millions est réservé aux clients des MPME et contribue donc à favoriser la diversification des opportunités de croissance à long terme au Costa Rica.

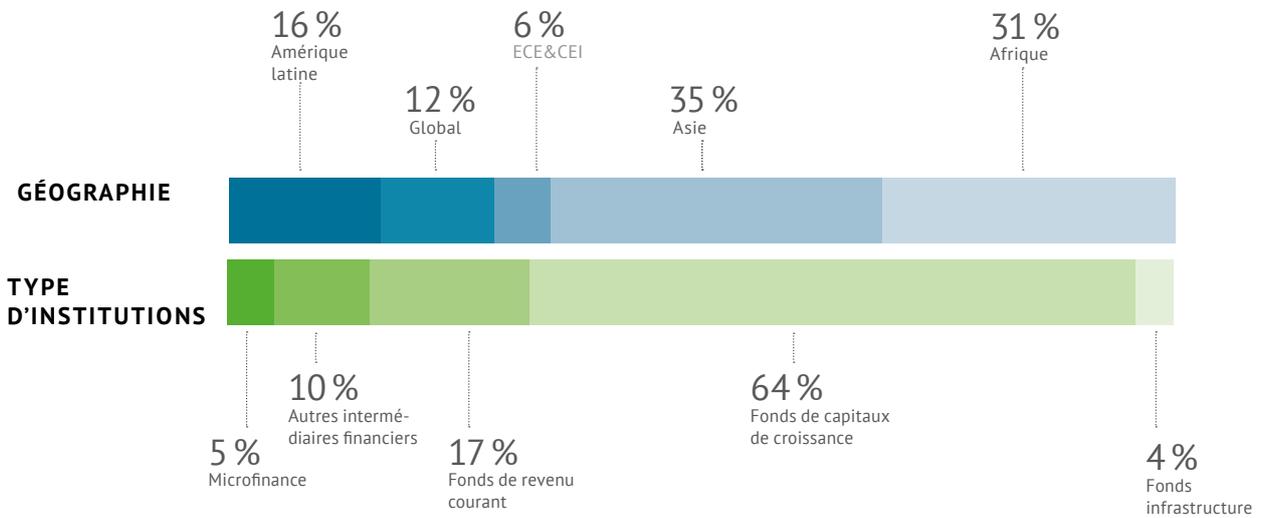


INDOSURYA INTI FINANCE
(prêt de USD 12 millions)

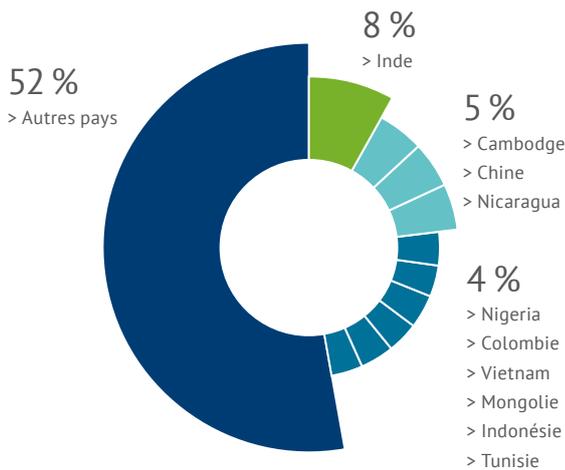
PT Indosurya Inti Finance (Indosurya) octroie du financement à des petites et moyennes entreprises (PME) et à des particuliers en Indonésie. Indosurya dessert près de 2000 clients au travers de 70 bureaux et points de vente répartis sur Java, Bali et Sumatra, principaux centres de l'activité économique en Indonésie. Son offre aux PME inclut des prêts de capitaux et d'investissement ainsi que des crédits immobiliers.

Comme beaucoup de pays en développement, l'Indonésie est confrontée au problème du « chaînon manquant » : en effet, les institutions financières se focalisent principalement sur les besoins des plus grandes et petites entreprises, alors que les PME doivent se battre pour accéder à un financement adéquat. Ce manque d'accès au financement, à son tour, les empêche de croître et de créer des emplois. En Indonésie, les PME représentent, avec les micro-entreprises, 99 % des entreprises totales et emploient près de 90 % de la main-d'œuvre totale. Indosurya joue un rôle crucial en permettant aux PME privées de services bancaires d'accéder au financement nécessaire pour grandir et prospérer. Le prêt de USD 12m de SIFEM fait partie d'une transaction syndiquée dirigée par la SFI, avec d'autres participants à des institutions financières de développement. Le prêt augmentera la disponibilité du capital dédié aux PME et multipliera les possibilités d'accès au financement pour les entreprises mal desservies. En stimulant les investissements dans le secteur des PME en Indonésie, cette transaction contribue à élargir la base de la croissance du secteur privé à long terme.

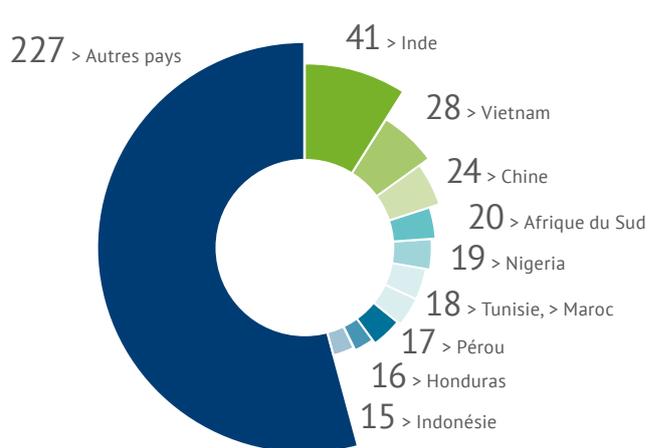
APERÇU DU PORTEFEUILLE



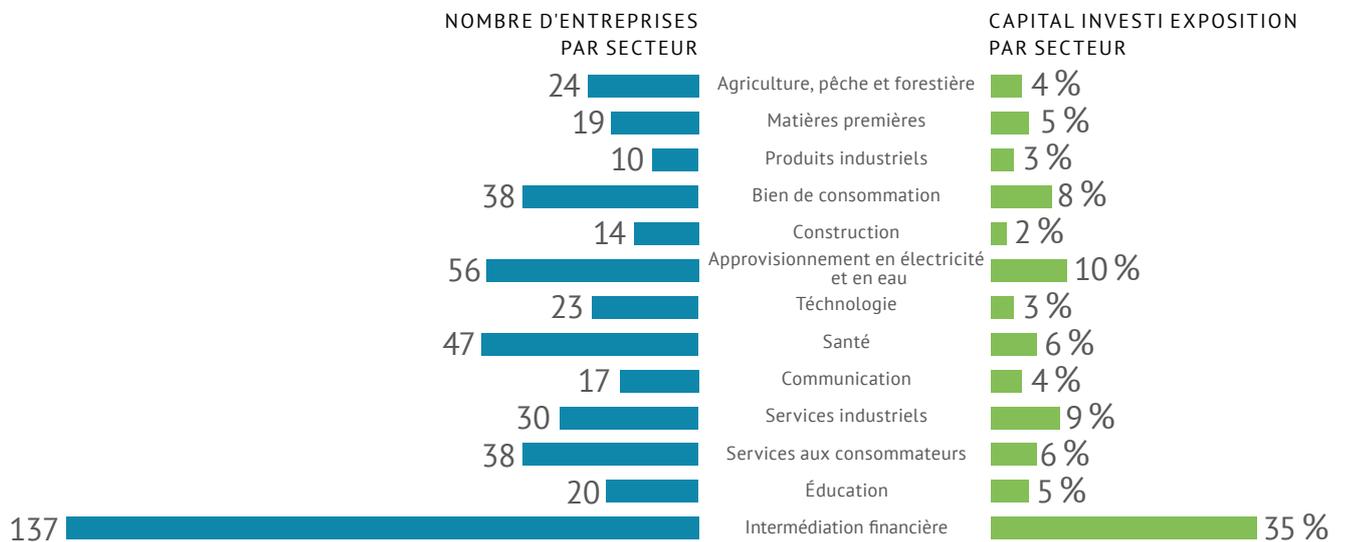
PLUS GRANDES EXPOSITIONS DE PAYS PAR CAPITAL INVESTI



PLUS GRANDES EXPOSITIONS DE PAYS PAR NOMBRE D'ENTREPRISES



INVESTI PAR SECTEUR



APERÇU FINANCIER

2017 2016

CHIFFRES OPÉRATIONNELS

en M USD

Engagements et cash-flows

Total des engagements réalisés jusqu'ici	899,4	793,1
Total des engagements actifs	757,1	687,5
Engagements de capital non appelé	258,5	203,9
Capital libéré cumulé jusqu'ici	647,9	610,3
Reflux cumulés reçus jusqu'ici	483,9	443,0
Cash-flow net cumulé jusqu'ici	-164,0	-167,3
Nouveaux engagements d'investissements	87,4	91,9
Reflux d'investissements	40,9	46,0

Évaluation du portefeuille d'investissement

Valeur résiduelle	377,0	335,6
Taux de retour interne (%)	7,44 %	6,97 %
Valeur totale sur capital libéré (%)	133 %	128 %

Financement privé mobilisé

Total engagements d'investisseur privé conseillé par Obviam	123,5	116,0
Nouveaux co-investissements d'investisseurs privés	7,8	20,8

ÉTATS FINANCIERS

en M USD

Résultats annuels

Profit d'investissement (perte)	45,0	12,4
Résultat opérationnel	36,7	5,9
Total résultat étendu	7,8	12,0

Bilan

Total bilan	623,7	622,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	233,5	248,4
Encaisse disponible pour de nouveaux investissements	-18,4	41,1
Actifs financiers	367,4	341,1
Passifs à long terme	368,2	364,6
Fonds propres	237,7	230,0
Ratio de fonds propres (%)	38,1 %	37,0 %

87,4
M USD
NOUVEAUX ENGAGEMENTS
D'INVESTISSEMENTS

36,7
M CHF
RÉSULTAT
OPÉRATIONNEL

Remarque : les chiffres opérationnels sont présentés en USD, la monnaie de base fonctionnelle dans laquelle sont tenus les comptes de SIFEM. Les états financiers sont convertis dans la monnaie de présentation CHF aux fins du rapport. Chiffres du résultat annuel et du bilan conformément aux normes comptables IFRS; évaluation du portefeuille d'investissement basée sur des données reportées au 30 septembre 2017.



SIFEM AG
c/o Obviam DFI AG
Helvetiastrasse 17
3005 Berne
Suisse
info@sifem.ch
+41 31 310 09 30

www.sifem.ch

Rédaction : Thierry Buchs, Florence Derron,
Monika Gysin, Kylie Seghi
Conception : Push'n'Pull, Berne
Photos : Fani Llauradó et autres personnes
Imprimé : Vögeli Druck, Langnau

© 2018 SIFEM

GLOSSAIRE

Partenaires d'investissement : autres IFD ou investisseurs privés investissant dans des fonds locaux avec SIFEM

Gestionnaire de fonds local : équipe de gestion de fonds locaux dans lesquels SIFEM a investi

Entreprises du portefeuille : PME locales et autres entreprises à croissance rapide qui ont reçu un financement à long terme par un fonds

Portefeuille sous-jacent : la totalité des entreprises du portefeuille

